

PLUSIEURS ACCORDS ONT ÉTÉ SIGNÉS HIER À ROME

# L'Algérie et l'Italie renforcent leur coopération

*L'Italie et l'Algérie ont signé plusieurs accords dans les domaines de l'industrie, de l'énergie, de l'éducation et de la santé. En effet, c'est le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a supervisé hier à Rome, aux côtés de la Présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, la cérémonie de signature de plusieurs accords de partenariat et protocoles d'entente. P 3*

● **Une nouvelle ère de partenariat s'ouvre**



DESSALEMENT EN ALGÉRIE  
**Une stratégie payante  
pour l'eau potable** P 2

NOUVELLE ALLOCATION TOURISTIQUE  
**La Banque d'Algérie assure  
un suivi en temps réel** P 5

MARCHÉ FINANCIER  
**Examen de la demande  
d'introduction de la startup**  
Diar Dzair P 5

SALON NATIONAL DU  
JEUNE ARTISAN À ORAN

Une plateforme  
pour présenter  
des expériences  
dans l'extraction  
des huiles  
végétales

Le Salon national du jeune artisan, dont les activités se poursuivent mercredi au Village méditerranéen d'Oran, met en avant des expériences innovantes menées par de jeunes investisseurs dans l'extraction d'huiles essentielles et aromatiques à partir de plantes. Ces produits, issus de plantes bien connues en Algérie comme le romarin, la lavande ou encore les graines de figue de Barbarie, sont présentés avec soin et selon des techniques bien maîtrisées, ce qui attire l'attention des visiteurs, notamment des femmes à la recherche de produits naturels, fabriqués localement, particulièrement prisés durant la saison estivale. L'activité d'extraction d'huiles naturelles suscite un grand intérêt chez les jeunes artisans, qui ont investi dans ce domaine et s'emploient à promouvoir leurs produits à travers les salons organisés à l'échelle nationale, a indiqué le Directeur général de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), Abdelkrim Berki, en marge de cet événement qui se poursuit jusqu'à samedi prochain. Cette activité attire particulièrement les étudiants diplômés en biologie, qui se sont orientés vers la production d'huiles végétales, de cosmétiques naturels, de savons et autres produits artisanaux compatibles avec leur spécialité, ainsi que vers d'autres domaines comme la fabrication de bougies ou de chocolat. Certaines artisanes actives dans ce secteur ont affirmé que ce Salon national du jeune artisan constitue une excellente plateforme pour attirer les clients et promouvoir leurs produits cosmétiques et huiles végétales naturelles locales. Elles ont souligné qu'Oran abrite de nombreux établissements hôteliers offrant des services de soins corporels (SPA), qui utilisent ce type de produits. Cette manifestation économique-commerciale est organisée par la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers et réunit plus de 90 artisans de 35 wilayas, représentant divers métiers de l'artisanat, rappelle-t-on.

DESSALEMENT EN ALGÉRIE

Une stratégie payante  
pour l'eau potable

Le gouvernement algérien a mis en place une stratégie ambitieuse pour garantir la sécurité hydrique du pays, en misant notamment sur le dessalement de l'eau de mer. Cette approche vise à réduire la dépendance vis-à-vis des barrages et des nappes phréatiques, tout en assurant un approvisionnement constant en eau potable aux citoyens. Mouloud Hachlaf, Directeur de la communication d'Algerian EnergyCompany (AEC), a souligné l'importance de cette initiative, affirmant que le dessalement est devenu "un facteur essentiel dans le renforcement de la sécurité hydrique aujourd'hui".

Par M. A.

L'AEC, filiale du groupe Sonatrach, est le producteur de l'eau dessalée, dont l'unique client et distributeur exclusif est l'Algérienne des Eaux. Ces dernières années, l'Algérie a lancé un nombre croissant de projets de stations de dessalement. Les capacités de production sont réparties sur l'ensemble du territoire, couvrant les régions du Centre, de l'Ouest et de l'Est. Les investissements massifs dans le dessalement ont considérablement augmenté la contribution de cette source à l'approvisionnement en eau potable du pays. Mouloud Hachlaf a précisé lors de son passage à la télévision algérienne qu'en 2024, la production d'eau potable issue du dessalement était passée de 18% à 42%. Cette progression est le fruit d'un programme d'urgence et d'un programme complémentaire qui a porté la production quotidienne de 2,1 millions de mètres cube à 3,7 millions de mètres cubes. L'objectif est d'atteindre 5,5 millions de mètres cubes par jour d'ici 2030 avec la mise en service de six nouvelles grandes stations. Concrètement, la région Centre, qui comprend des usines comme Hamma, Cap Djinet 1, Corso, Bateau Cassé, Mersa, et Fouka 1, produit actuellement 570 000 mètres cubes par

jour. Avec l'ajout de Fouka 2, inaugurée en février dernier par le Président de la République et désormais à pleine capacité, la production quotidienne pour cette région dépasse 1 070 000 mètres cubes, soit plus d'un milliard de litres par jour. Dans la région Ouest, incluant Ténès, Mostaganem, MactaaKahrama, Béni Saf, Honaine et Souk Tlata, la production atteint 1 285 000 mètres cubes par jour. L'intégration de la nouvelle usine d'Oran, avec ses 300 000 mètres cubes supplémentaires par jour, porte la capacité totale de l'Ouest à 1 475 000 mètres cubes, soit environ 1,475 milliard de litres pour les habitants de cette région. Quant à la région Est, malgré des précipitations plus importantes, les stations de Skikda et El Tarf fournissent 280 000 mètres cubes par jour, soit 280 millions de litres. Au 19 juillet 2025, le programme complémentaire, comprenant cinq stations (dont quatre déjà en service), a permis de pomper 54 412 000 mètres cubes vers l'Algérienne des Eaux. En attendant l'entrée en service de la station de Béjaia. Mouloud Hachlaf a souligné la prouesse de ces réalisations, effectuées "en un temps record". Le programme global représente un investissement d'environ 2,5 milliards de dollars, avec un coût unitaire d'environ 400 à 420 millions

de dollars par usine. Ces infrastructures sont conçues pour fonctionner pendant les 30 prochaines années. L'Algérie a réussi à réaliser ces projets avec une expertise 100% algérienne, grâce au transfert de savoir-faire de partenaires étrangers lors de la première phase. Les jeunes diplômés algériens sont aujourd'hui capables d'opérer ces technologies de pointe. Le coût de production d'un mètre cube d'eau desalée est d'environ 100 dinars, mais le citoyen ne paie que 6 dinars, ce qui démontre "l'ampleur du soutien que l'État apporte à cette ressource vitale". Pour l'avenir, les nouvelles stations intégreront des énergies renouvelables, comme le solaire, pour couvrir 30% à 40% de leurs besoins énergétiques. La maintenance et l'exploitation sont des défis majeurs, mais l'AEC y a alloué d'importantes ressources humaines qualifiées. Les arrêts de production des usines sont programmés pour la maintenance, d'une durée maximale de 24 à 48 heures, en coordination avec l'Algérienne des Eaux. En dépit de l'ampleur de la production, Hachlaf insiste sur la nécessité de "rationnaliser et de ne pas gaspiller ces ressources vitales". L'ambition est claire : garantir à chaque Algérien un accès équitable à son droit à l'eau, dans la transparence et la rigueur.

ALERTE MÉTÉO

Vague de chaleur et pluies orageuses dans plusieurs wilayas du pays

La canicule continuera de toucher, mercredi et jeudi, plusieurs wilayas du pays, tandis que des pluies orageuses sont prévues dans d'autres régions et de hautes vagues dans des villes côtières, indique, mercredi, un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorolo-

gie. Selon le BMS placé au niveau de vigilance "jaune", les wilayas concernées par la vague de chaleur sont: El Taref, Annaba, Skikda, Béjaïa, Batna, M'Sila et Timimoun, tandis que des pluies orageuses seront enregistrées à In Salah, Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam. Des villes côtières, à savoir

Skikda, Jijel, Béjaïa, Azzefoune, Dellys, Alger et Bouharoun, connaîtront, quant à elles, de hautes vagues. Pour la journée de jeudi, le BMS prévoit une vague de chaleur dans les wilayas de Batna, M'Sila, Biskra, El M'ghair, El-Oued, Timimoun, In Salah, Adrar et Bordj Badji Mokhtar,

et des pluies à In Salah, Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam. En outre, des orages sont prévus sur les wilayas de Médéa, Aïn Defla, Tissimssilt, Tiaret, Saïda, Sidi Bel Abbès, Naâma, El-Bayedh, Béchar, El Menia, In Salah, Adrar, Tamanrasset, Bordj Badji mokhtar et In Guezzem.

TIARET/ TRAVAUX PUBLICS

Plus de 350 millions DA pour la réalisation de 8 projets  
dans la déléguée de Ksar Chellala

Une enveloppe financière de l'ordre de 357,2 millions de dinars a récemment été allouée pour la réalisation de huit projets relevant du secteur des travaux publics dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala (Tiaret), a-t-on appris auprès du directeur de wilaya du secteur, Ali Salah. M. Salah a souligné que ces projets, financés dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales et le programme sectoriel, concernent la réhabilitation de routes urbaines, la réalisation de chemins communaux (CC), et la réfection de tronçons de chemins

de wilaya (CW) et des routes nationales (RN). Quatre (4) projets, pour un montant de 216,6 millions de dinars, ont été déjà lancés et portent sur la réhabilitation des routes situées au centre-ville de Ksar Chellala, suite à l'achèvement des travaux de rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement. Des entreprises ont également entamé les travaux de rénovation de tronçons détériorés, la réalisation d'ouvrages d'art, et la rénovation d'autres, sur les chemins de wilaya CW-137 et 77A dans les communes de Ksar Chellala et Rechaïga, pour un coût estimé à

114,5 millions de dinars. Dans la commune de Zmalet El Emir Abdelkader, les travaux de rénovation d'un ouvrage d'art sur la Route nationale RN-120 ont été lancés, ainsi qu'une étude pour la réalisation d'une route reliant la région de Lalla Riaâ au mont Benhammad sur une distance de 3,5 km. Par ailleurs, deux projets devront entrer prochainement en exploitation qui concernent la réhabilitation d'ouvrages d'art et de tronçons de la route nationale RN-120 à Ksar Chellala, ainsi que de le chemin de wilaya CW-77A dans la commune de Serguine, a indiqué M. Salah.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Édité par la  
SARL  
Les enjeux Eco  
Tel: 06 98165554

Gérant  
Belmihoub  
Abdelaziz

Directeur de  
publication  
Radji Zahir

Siège social  
Maison de la presse  
01, rue Bachir Attar  
Sidi M'hamed Alger  
email: [lesenjeuxeco@gmail.com](mailto:lesenjeuxeco@gmail.com)

ccb : BDL 005  
001700000003889 09

Impression  
Centre : SIA

Distribution  
Centre:  
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77  
E-mail: [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[Programmation.regie@anep.com.dz](mailto:Programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ovargla@anep.com.dz](mailto:agence.ovargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

PLUSIEURS ACCORDS ONT ÉTÉ SIGNÉS HIER À ROME

# L'Algérie et l'Italie renforcent leur coopération

*L'Italie et l'Algérie ont signé plusieurs accords dans les domaines de l'industrie, de l'énergie, de l'éducation et de la santé. En effet, c'est le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a supervisé hier à Rome, aux côtés de la Présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, la cérémonie de signature de plusieurs accords de partenariat et protocoles d'entente.*

Par Sirine R.

À ce titre, un accord bilatéral dans le domaine de l'agriculture et de la pêche a été signé, ainsi qu'un protocole d'entente entre l'Agence italienne de promotion de l'investissement et l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, en plus d'un protocole d'accord entre le groupe Sonatrach et la société italienne ENI. Par ailleurs, une convention a été signée dans le domaine de la production cinématographique, ainsi qu'un protocole d'accord dans le secteur de la poste et des télécommunications, un autre dans le domaine de la protection des personnes en situation de handicap, et un dernier dans le domaine de la lutte contre les incendies. Auparavant, le Président de la République avait coprésidé, aux côtés de la Présidente du Conseil italien, la cinquième session du sommet intergouvernemental algéro-italien de haut niveau, après être arrivé mardi à Rome à la tête d'une importante délégation, dans le cadre de sa visite officielle. Cette visite revêt une importance particulière, dans la mesure où elle vise à valoriser les liens d'amitié historique et à renforcer les relations bilatérales dans de nombreux domaines entre les deux pays amis. Dans une déclaration conjointe à la presse avec la Présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, le Président de la République a affirmé à Rome que sa visite en Italie constitue une nouvelle pierre à l'édi-

fice des relations exemplaires entre les deux pays amis, ainsi qu'une étape importante dans le cadre du travail et de la coordination continus visant à renforcer et à élargir leur partenariat. Il a souligné que cette visite officielle en République italienne représente à la fois une avancée symbolique et concrète dans le développement des relations algéro-italiennes, qu'il qualifie de modèle de coopération. S'agissant de la cinquième session du sommet intergouvernemental algéro-italien de haut niveau, le Président Tebboune a indiqué qu'elle reflète « des mesures concrètes exprimant une volonté politique forte de renforcer nos relations historiques et d'élargir les passerelles de coopération à des secteurs prometteurs tels que les ressources en eau, l'agriculture durable, l'industrie, les transports, ainsi que la diversité culturelle et scientifique ». Il a ajouté que cette session vise également à confirmer la solidité de la relation de confiance avec l'Italie dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables. Sur le plan international, le Président de la République a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités politiques et morales afin de mettre fin au génocide et aux violations continues à l'encontre du peuple palestinien. « Nous avons exprimé, dans ce contexte, notre vive inquiétude face à la situation générale au Moyen-Orient, qui exige des efforts urgents et soutenus pour éviter une

escalade et préserver la stabilité dans la région », a-t-il déclaré. Les discussions ont également permis, a-t-il poursuivi, d'échanger les points de vue sur la situation dans la région du Sahel et les mécanismes de renforcement des efforts collectifs pour assurer la sécurité, le développement et la lutte contre le terrorisme dans cette région stratégique. Concernant la question du Sahara occidental, le Président Tebboune a affirmé : « Nous avons renouvelé notre soutien commun à l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies en vue de parvenir à une solution politique juste, conforme à la légalité internationale, qui permette au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination ». Par ailleurs et à la clôture du Forum économique algéro-italien, le Président Tebboune a mis en avant la dynamique économique que connaît l'Algérie, traduite par des résultats positifs, une croissance continue, une diversification des exportations hors hydrocarbures et une crédibilité financière reconnue, faisant du pays l'un des plus solides du bassin méditerranéen. Il a également évoqué les atouts structurels de l'Algérie, tels que le plus grand réseau routier en Afrique, un potentiel de développement ferroviaire, des ressources énergétiques à bas coût, une main-d'œuvre qualifiée et une jeunesse porteuse de projets innovants, autant de facteurs propices à l'investissement local et international. Devant les chefs d'entres des deux pays, le chef de l'Etat a exprimé la vo-

lonté de relancer l'industrie nationale sur des bases durables en s'appuyant sur l'expertise italienne. Pour sa part, le Premier ministre, Giorgia Meloni a exprimé sa satisfaction quant aux résultats du sommet et à la qualité des accords signés, affirmant que la coopération entre l'Italie et l'Algérie ne se limite pas à l'énergie, mais s'étend désormais à plusieurs secteurs stratégiques, témoignant de la dynamique d'investissement en cours en Algérie. « Nos économies sont de plus en plus interconnectées et, aujourd'hui, des accords ont été signés entre nos deux pays. Nous sommes très satisfaits du résultat, qui est non seulement chiffré, mais témoigne également des nombreux objectifs que nous nous efforçons d'atteindre ensemble », a-t-elle déclaré. Giorgia Meloni a souligné que le projet Enrico Mattei rapproche les deux pays « plus que jamais », annonçant que l'Italie aspire à ouvrir un grand complexe stratégique à Sidi Bel Abbès. Le Premier ministre a souligné que l'énergie est l'un des domaines de coopération les plus importants : « Vous savez que l'Italie aspire à devenir un pôle d'approvisionnement énergétique en Méditerranée, et donc une passerelle entre l'énergie produite en Afrique et celle nécessaire en Europe. Il s'agit évidemment d'un objectif que nous ne pourrions atteindre sans la collaboration, la coopération et le soutien précieux de l'Algérie ».

## FORUM ÉCONOMIQUE ITALIE-ALGÉRIE

### Une nouvelle ère de partenariat commence

Par S R.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a affirmé que les relations politiques et économiques entre l'Algérie et l'Italie représentent « un modèle de coopération en Méditerranée », et que le Forum économique Italie-Algérie marque le début d'une nouvelle ère dans le partenariat bilatéral. « Nos relations se distinguent aujourd'hui par une forte convergence politique et économique, concrétisée par des résultats extrêmement positifs pour les deux pays. Nous vivons une nouvelle ère de coopération, fondée sur la confiance mutuelle, une vision partagée et des objectifs communs », a-t-il souligné dans son allocution à l'ouverture des travaux de ce forum. Au passage, Attaf a rappelé que l'Italie est le premier partenaire commercial mondial de l'Algérie, avec un volume des échanges a dépassé les 15 milliards de dollars. « Notre partenariat, initialement centré sur l'énergie, s'étend désormais à l'industrie, l'agriculture et les investissements productifs. Plus de 200 entreprises italiennes sont actives en Algérie dans plusieurs secteurs de l'économie réelle », indique-t-il. Sur le plan énergétique, Attaf a souligné que l'Algérie reste un partenaire fiable, couvrant « plus de 40 % des besoins énergétiques italiens, grâce à des projets stra-

tégiques tels que le SouthH2 Corridor et Medlink ». Concernant l'industrie, il a cité le projet Fiat à Tafraoui, qui « Ne se limite pas au marché national, mais vise à conquérir le marché africain, faisant de l'Algérie un pôle industriel continental ». Dans le domaine agricole, Attaf a évoqué le projet BF Spa, comme un partenariat méditerranéen à dimension africaine, inscrit dans la dynamique de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), et renforcé par la création du centre Enrico Mattei à Sidi Bel Abbès. Le chef de la diplomatie algérienne a aussi présenté les réformes économiques menées par le pays, visant la diversification. « L'agriculture et l'industrie sont les deux piliers de notre stratégie de développement durable. L'Algérie a enregistré un taux de croissance supérieur à 4 %, des exportations hors hydrocarbures de 10 milliards de dollars et des réserves de change avoisinant les 70 milliards de dollars. Notre ambition est d'atteindre un PIB de 400 milliards de dollars, pour intégrer le groupe des grandes économies émergentes », conclut-il. Le vice-président du Conseil et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Antonio Tajani, a affirmé, pour sa part, que cette rencontre constituait une nouvelle étape dans le renforcement concret et structuré du partenariat bilatéral. « C'est une occasion précieuse pour consolider le dialogue

économique et intensifier notre coopération », a-t-il déclaré, en mettant en avant l'objectif commun de construire un partenariat « toujours plus large, solide et diversifié ». Le ministre a rappelé que l'engagement de l'Italie envers l'Algérie ne relevait pas d'initiatives ponctuelles, mais s'inscrivait dans une démarche cohérente et opérationnelle. Le ministre a précisé que le partenariat entre l'Italie et l'Algérie dépassait le seul cadre économique, s'inscrivant dans une vision stratégique élargie, incluant la coopération politique, régionale et multilatérale. Évoquant le rôle central de l'Algérie dans les équilibres africains et méditerranéens, Tajani a réitéré l'engagement italien à œuvrer aux côtés d'Alger pour la stabilité en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et dans l'ensemble du continent africain. « Nous sommes tous préoccupés par la situation dans la région subsaharienne et souhaitons coopérer pour apaiser les tensions, notamment entre l'Éthiopie et l'Érythrée », a-t-il indiqué. L'approche italienne repose, selon le ministre, sur une coopération « non seulement économique, mais également politique », visant à associer aux initiatives entrepreneuriales un effort diplomatique pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Par ailleurs, il s'est félicité des résultats déjà obtenus en matière d'échanges commerciaux – estimés à 14 milliards d'euros

en 2024, avec une progression enregistrée au premier trimestre 2025 – tout en soulignant qu'il ne faut « jamais se contenter de ce qui a été fait ». L'objectif est de consolider davantage le partenariat bilatéral, particulièrement dans un contexte où l'Algérie accélère son processus de diversification économique. « L'Italie, avec ses grands groupes et le dynamisme de son tissu de PME, est le partenaire idéal pour accompagner cette trajectoire de croissance », a estimé le ministre. Enfin, Tajani a déclaré que l'Italie souhaitait jouer un rôle actif dans la relance des relations entre l'Algérie et l'Union européenne, en réponse aux tensions apparues après le lancement par Bruxelles d'une procédure d'arbitrage international contre Alger pour présumées violations de l'Accord de partenariat de 2005. « Nous venons de terminer une rencontre avec le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, où une parfaite convergence de vues est apparue », a confié Tajani. « Nous voulons continuer à soutenir les relations entre l'Algérie et l'Union européenne. Nous ferons tout notre possible pour qu'elles soient fructueuses et constructives », a-t-il dit. Il a reconnu qu'il existait des obstacles dans les relations entre Alger et les institutions européennes, mais a assuré que l'Italie se tiendra comme un pont solide entre les deux rives, compte tenu de sa position au sein de l'Union.

SELON LE CONSTRUCTEUR AÉRONAUTIQUE BOEING

L’aviation civile mondiale va devoir recruter 2,4 millions de personnes d’ici 2044

Le constructeur aéronautique américain Boeing a estimé les besoins de l'aviation commerciale mondiale en nouveau personnel - pilotes, techniciens, hôtesses et stewards - à près de 2,4 millions dans les vingt prochaines années, dont un tiers du fait de la croissance de la flotte du monde entier. "Tandis que la demande dans le secteur aérien continue d'être plus rapide que la croissance économique et que la flotte mondiale grossit pour répondre à cette demande, les industriels vont entretenir la flotte existante de manière sûre et efficace en soutenant le développement de la main œuvre des compagnies aériennes du monde entier", a commenté Chris Broom, responsable de la formation pour la branche Boeing Global Services (BDS) de l'avionneur américain, cité dans un communiqué. Dans son étude "Perspectives pour pilotes et techniciens 2025 (PTO)" dans l'aviation commerciale, publiée mardi, Boeing anticipe à 660.000 le besoin en nouveaux pilotes d'ici 2044, à 710.000 pour les techniciens de maintenance et à un million pour les hôtesses et stewards. Deux tiers de cette main œuvre a vocation à remplacer le personnel actuel mais un tiers devra répondre à la hausse de la flotte mondiale, tirée surtout par la multiplication rapide des monocouloirs. L'avionneur avait anticipé en juin, en amont du Salon aéronautique international du Bourget, en France, que la flotte commerciale mondiale devrait être composée d'un peu moins de 50.000 avions en 2044, dont près de 44.000 fabriqués d'ici là. Quelque 21.100 avions pour remplacer des appareils en exploitation actuellement et 22.500 pour la croissance du trafic (passagers et fret), qui devrait émaner à 50% de Chine et d'Asie du Sud et Sud-Est. Sans surprise, c'est aussi dans ces régions que les besoins en nouveaux employés vont être les plus criants avec une demande qui devrait tripler, d'après les estimations mardi du constructeur américain. L'intelligence artificielle, la réalité virtuelle et la réalité mixte "vont améliorer et accroître la formation et transformer l'état de préparation du personnel aérien", affirme le groupe. Le secteur a besoin "d'une stratégie de long terme pour affronter les défis actuels et à venir dans le monde du travail", poursuit l'étude, appelant à des investissements très en amont. Il connaît depuis des années des pénuries de personnel, en particulier dans la maintenance des avions et leur production, qui ont empiré avec la pandémie de Covid-19.

IMPORTATION DE VÉHICULES PAR LES PARTICULIERS

Les douanes fixent les modalités de contrôle de la valeur

La Direction générale des Douanes (DGD) a publié une nouvelle circulaire interne fixant les modalités pratiques de contrôle de la valeur des véhicules importés par les particuliers, ainsi que les méthodes d'utilisation des bases de données nationales par les mêmes services, mises en place dans le cadre du nouveau système d'information des Douanes "ALCES", indique mardi un communiqué de la DGD.

Cette mesure, entrée en vigueur le 21 juillet courant, permettra de "procéder au traitement des dossiers de dédouanement des véhicules importés sur la base des données réelles des opérations commerciales, tout en prenant compte, lors des opérations de contrôle douanier de la valeur, des facteurs objectifs influant sur les prix des véhicules, tels que les caractéristiques techniques et le pays d'origine", précise le communiqué. La

circulation interne, portant le numéro 3873, du 21 juillet 2025, s'inscrit "dans le cadre de la poursuite des efforts des Douanes algériennes visant à améliorer le service public douanier et à assurer l'application saine et uniforme des dispositions législatives et réglementaires en lien avec l'évaluation des véhicules importés par les particuliers", a conclu le communiqué.

BEA

Réussite de l’emprunt obligataire de 15 milliards DA au profit de Tosityali Algérie

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a annoncé, mercredi dans un communiqué, la réussite de l'emprunt obligataire lancé par Tosityali Algérie, d'un montant de 15 milliards DA. Cette opération, qualifiée de "stratégique", a été accompagnée par la BEA, en tant que chef de file du syndicat de placement. Elle vise à soutenir le financement des investissements du complexe sidérurgique intégré de Tosityali à Béthioua (Oran), spécialisé dans la production d'aciers plats. Selon la BEA, cette levée de fonds reflète la confiance des investisseurs dans le potentiel

industriel national et dans la capacité du système bancaire algérien à structurer des financements innovants, durables et performants. A travers cette opération, la BEA réaffirme son engagement en faveur du développement industriel, de la diversification économique et de l'émergence d'un marché financier dynamique en Algérie. Le directeur général de la banque, Lahouari Rahal, a salué cette réussite, félicitant Tosityali Algérie et

l'ensemble des partenaires ayant contribué à l'opération, qu'il a qualifiée de symbole de collaboration efficace au service de l'investissement productif. Créée en 2007, Tosityali Algérie est l'un des principaux producteurs d'acier en Afrique. Son pôle industriel de Béthioua se distingue par une stratégie de croissance soutenue, des investissements importants et une orientation vers les besoins du marché national et international.

MONNAIE

Le dollar se replie, entraîné par la détente des taux américains

Le dollar continue de reculer mardi, ne résistant pas à la dynamique baissière des taux d'intérêt américains, alors que l'hypothèse d'un changement à la tête de la Réserve fédérale (Fed) inquiète. Vers 18H55 GMT, le billet vert cédait 0,46% à l'euro, à 1,1747 dollar, et perdait 0,25% face à la livre, à 1,3526 dollar. Alors que le rendement de l'emprunt à dix ans atteignait 4,45% à la clôture jeudi, il évoluait autour de 4,33% mardi vers 18H45 GMT. Le deux ans passait lui de 3,90% à 3,82%. Une baisse des taux est de nature à rendre une monnaie moins attractive aux yeux des cambistes.

Mercuriale

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 23 جويلية 2025  
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 23 Juillet 2025

| Produits                   |                       | Prix du détail <sup>1</sup> |         | أسعار التجزئة <sup>2</sup> |                    | المنتجات                    |
|----------------------------|-----------------------|-----------------------------|---------|----------------------------|--------------------|-----------------------------|
|                            |                       | DA / Kg                     |         | دج / كلف                   |                    |                             |
|                            |                       | متدل                        | أعلى    | أدنى                       |                    |                             |
|                            |                       | Moyenne                     | Maximum | Minimum                    |                    |                             |
| Légumes frais              | Pomme de terre        | 61                          | 68      | 54                         | البطاطا            | خضر طازجة                   |
|                            | Tomate                | 72                          | 86      | 58                         | الطماطم            |                             |
|                            | Oignon sec            | 43                          | 50      | 36                         | البصل الجاف        |                             |
|                            | Ail sec               | 423                         | 489     | 358                        | الثوم الجاف        |                             |
|                            | Carotte               | 95                          | 107     | 84                         | الجزر              |                             |
|                            | Navet                 | 120                         | 133     | 106                        | لفت                |                             |
|                            | Poivron               | 97                          | 109     | 84                         | الفلفل الاخضر      |                             |
|                            | Piment                | 115                         | 133     | 97                         | الفلفل الحار       |                             |
|                            | Courgette             | 86                          | 99      | 74                         | الكوسة             |                             |
|                            | Haricot vert          | 236                         | 255     | 217                        | الفاصولياء الخضراء |                             |
|                            | Laitue                | 102                         | 115     | 89                         | الخس               |                             |
| Fruits frais               | Pomme locale          | 386                         | 467     | 305                        | التفاح المحلي      | فواكه طازجة                 |
|                            | Datte                 | 578                         | 708     | 448                        | التمر              |                             |
|                            | Banane                | 433                         | 444     | 420                        | الموز              |                             |
|                            | Melon                 | 101                         | 116     | 85                         | البطيخ الاصفر      |                             |
|                            | Pastèque              | 72                          | 83      | 60                         | البطيخ الاحمر      |                             |
|                            | Raisin                | 267                         | 324     | 209                        | العنب              |                             |
| Produits d'origine animale | Viande bovine locale  | 1780                        | 1908    | 1652                       | لحم البقر المحلي   | المنتجات ذات الأصل الحيواني |
|                            | Poulet de chair       | 337                         | 350     | 324                        | الدجاج             |                             |
|                            | Œufs (Unité)          | 15                          | 17      | 14                         | الببيض (وحدة)      |                             |
|                            | Lait de vache (Litre) | 96                          | 102     | 90                         | حليب البقر (لتر)   |                             |

Dernière composition de DZAIRINDEX

| Libellé de la valeur          | Code | Ouverture | Clôture | Var % | Ecart Mensuel % | Ecart Annuel % | per   | Rend Net % | Volume transigé | Valeur transigée DA |
|-------------------------------|------|-----------|---------|-------|-----------------|----------------|-------|------------|-----------------|---------------------|
| ALLIANCE ASSURANCES           | ALL  | 428,00    | NC      | 0,00  | 0,76            | 1,00           | 8,22  | 7,04       | 0               | 0,00                |
| BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL | BDL  | 1 450,00  | 1450,00 | 0,00  | 0,91            | 2,41           | 9,32  | 5,36       | 41634           | 60 369 300,00       |
| BIOPHARM                      | BIO  | 2 500,00  | 2460,00 | -1,60 | 0,06            | 4,03           | 7,38  | 7,32       | 294             | 723 240,00          |
| CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE    | CPA  | 2 175,00  | 2283,00 | +4,97 | -0,68           | 0,58           | 10,89 | 5,48       | 1517            | 3 463 311,00        |
| EGH El Aurassi                | AUR  | 400,00    | NC      | 0,00  | 0,00            | -0,35          | 5,06  | -          | 0               | 0,00                |
| SAIDAL                        | SAI  | 405,00    | NC      | 0,00  | 0,00            | -1,67          | 2,03  | -          | 0               | 0,00                |

## NOUVELLE ALLOCATION TOURISTIQUE

## La Banque d'Algérie assure un suivi en temps réel

*Dans le sillage des instructions du président de la République, la Banque d'Algérie a enclenché, depuis le 20 juillet 2025, la mise en œuvre du nouveau dispositif d'allocation touristique en devises. Ce dispositif marque un tournant dans la gestion des droits de change des citoyens algériens voyageant à l'étranger, avec un objectif clair : assurer un accès équitable, fluide et sécurisé à la devise, tout en veillant à une supervision constante de son déploiement sur le terrain.*

Par Mourad A.

Conformément à l'instruction n°05-2025 du 17 juillet, cette nouvelle mesure permet à chaque citoyen algérien de bénéficier d'une allocation touristique annuelle de 750 euros pour les adultes et 300 euros pour les mineurs. Il s'agit d'un droit de change valable du 20 juillet 2025 au 19 juillet 2026, à exercer une seule fois par an. Intervenant dans une émission spéciale de la radio nationale, Mohamed Benbahane, vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, a souligné que « toutes les conditions ont été réunies pour garantir le bon déroulement de cette opération, de la logistique humaine à la gestion numérique en temps réel ». Il a notamment précisé que les ressortissants algériens qui auront réglé en dinars l'équivalent de leur allocation auprès d'une banque agréée recevront la somme en devises au point de sortie : aéroport, port ou poste frontalier sans difficulté. « Chaque citoyen trouvera son montant en devises au point de départ de son voyage. L'opération est rigoureusement suivie et supervisée par le gouverneur lui-même », a-t-il assuré.

Le déploiement du dispositif a mobilisé un important réseau de guichets répartis sur l'ensemble du territoire national : 85 guichets au total, dont 40 dans les aéroports, 17 dans les ports, 24 dans les postes frontaliers et 4 au niveau des gares, notamment à Souk Ahras. Ces guichets sont ouverts 24h/24 dans les aéroports internationaux, afin d'absorber les pics d'affluence et garantir un service continu. À titre d'exemple, Benbahane a précisé que «

le guichet de la Banque d'Algérie à l'aéroport d'Alger est doté de sept agents qualifiés, capables de servir jusqu'à 420 voyageurs par heure ». Il a également tenu à rassurer les citoyens sur la disponibilité de la devise : « Toutes les demandes seront honorées dans les délais. L'opération ne prend pas plus d'une minute ».

**La réservation de l'allocation bientôt disponible à distance**

L'un des piliers de ce nouveau dispositif réside dans la numérisation avancée des procédures. Un système informatique centralisé et sécurisé permet à la Banque d'Algérie de suivre en temps réel chaque réservation, chaque transfert de données et chaque livraison de devises. Une application mobile est en cours de finalisation pour permettre à terme aux citoyens de régler les montants depuis leur compte bancaire et d'imprimer eux-mêmes le reçu à domicile. À terme, une carte spécifique pour la devise touristique pourrait même voir le jour.

Pour bénéficier de l'allocation, le citoyen doit présenter un passeport valide, un billet de voyage, et une éventuelle demande de visa selon le pays de destination. En revanche, les binationaux ne sont pas éligibles, conformément à la réglementation sur les changes. Le montant n'est pas obligatoirement retiré en totalité. Un voyageur peut demander une fraction de l'allocation (par exemple, 400 euros sur les 750), mais le reliquat non utilisé est perdu pour l'année en cours. L'opération ne peut être répétée qu'à partir de l'année suivante. En cas d'annulation du voyage, la devise doit

être restituée dans un délai de cinq jours.

Deux options s'offrent au citoyen : soit retourner au guichet où la somme a été remise, soit se présenter dans une agence régionale de la Banque d'Algérie muni du reçu pour remboursement en dinars. Autre condition : le séjour à l'étranger doit durer au moins sept jours. « Il s'agit d'une durée de référence, qui inclut les jours d'arrivée et de départ, permettant une utilisation légitime de la devise », a expliqué Mohamed Benbahane.

Un effort particulier a été consenti dans la formation du personnel, composé d'agents diplômés de niveau licence ou plus, spécifiquement formés à la gestion numérique et à l'accueil des voyageurs. « Le personnel est prêt, formé et mobilisé dans tout le pays pour assurer un service rapide et respectueux du citoyen, » a-t-il été précisé. Enfin, la Banque d'Algérie met en garde contre tout usage frauduleux ou abusif de l'allocation. Toute tentative de contournement ou de cession à un tiers est passible de sanctions, dont la privation de droit de change pour une durée de cinq ans. À travers ce dispositif modernisé, la Banque d'Algérie veut restaurer la confiance dans le système bancaire et réduire la pression sur le marché informel des devises. Pour Mohamed Benbahane, « la réussite de cette opération dépend aussi de la coopération des citoyens, des services des douanes, de la police des frontières et de l'ensemble des institutions concernées ». L'ambition est claire : garantir à chaque Algérien un accès équitable à son droit de change, dans la transparence et la rigueur, tout en assurant un suivi en temps réel, gage de bonne gouvernance et d'efficacité.

## MARCHÉ FINANCIER

**Examen de la demande d'introduction de la startup Diar Dzair**

Le guichet unique du marché financier, mis en place par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), a tenu une réunion consacrée à l'examen du dossier de la start-up algérienne "Diar Dzair, e-commerce et innovation", pour son introduction en Bourse, a indiqué mercredi la Cosob, dans un communiqué. Cette réunion s'est déroulée sous la présidence de Youcef Bouzenada, président de la Cosob en présence des représentants de l'ensemble des parties prenantes du marché financier, avec pour but "l'examen du dossier de la société Diar Dzair, e-commerce et innovation, une startup algérienne qui ambitionne de franchir une étape stratégique dans son développement par le biais d'une introduction en Bourse", a précisé le communiqué. A cette occasion, la start-up a exposé "les fondements de son modèle économique, son plan de développement à moyen terme, ainsi que sa volonté clairement exprimée de mobiliser des financements via le marché des capitaux afin de soutenir ses ambitions de croissance, d'innovation et d'expansion à l'échelle nationale et internationale". L'introduction en Bourse envisagée par Diar Dzair s'inscrit, selon le communiqué, "pleinement dans les orientations stratégiques de la Cosob (...) qui visent à ouvrir le marché financier aux entreprises innovantes, notamment via la mise en place de procédures simplifiées, d'incitations adaptées et d'un accompagnement renforcé dans le cadre du guichet unique du marché financier mis en place en novembre 2024". Diar Dzair est une startup "à fort impact technologique et économique et composé d'une équipe de 206 employés. Elle constitue la première plateforme de e-commerce en Algérie intégrant un financement islamique digital 100% en ligne, ayant réalisé un chiffre d'affaires de 2,4 milliards DA en 2024", a-t-on indiqué dans le communiqué.

## ALLOCATION TOURISTIQUE DE 750 EUROS

## Le marché parallèle des devises sous pression

Par M. A.

L'entrée en vigueur, ce dimanche 20 juillet, de la nouvelle allocation touristique, désormais fixée à 750 euros par adulte, commence déjà à produire des effets tangibles sur le marché parallèle des devises en Algérie. Annoncée officiellement par la Banque d'Algérie le 17 juillet, cette mesure tant attendue par les voyageurs algériens a provoqué une baisse rapide et marquée des taux de change de l'euro et du dollar sur le marché noir. Mustapha Zebdi, président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), a d'ailleurs indiqué sur sa page Facebook que l'euro poursuit sa chute sur le marché noir, perdant près de 1 000 dinars algériens sur le taux de change de 100 euros en l'espace d'une semaine. Dès le lendemain de l'annonce, l'euro, qui s'échangeait à 263,5 dinars le 17 juillet au square Port-Saïd à Alger, a en-

tamé une chute progressive. Il est passé à 260 dinars le samedi 19, puis 257 dinars dimanche, 256 dinars lundi, et enfin 255 dinars mardi 22 juillet. En l'espace de cinq jours, la monnaie unique européenne a donc perdu 8,5 dinars, soit une baisse de plus de 3 %, un phénomène inédit en pleine période estivale. Le dollar américain suit la même trajectoire : coté à 226,5 dinars samedi, il est descendu à 224 dinars dimanche, et s'échangeait hier mardi à 221 dinars à l'achat, en recul continu depuis l'annonce.

Selon plusieurs observateurs et cambistes interrogés, cette correction s'explique par le comportement de prudence des gros acheteurs, qui se sont temporairement retirés du marché en attente d'une stabilisation des cours. L'augmentation de l'allocation touristique permet désormais aux voyageurs algériens d'accéder à une quantité plus importante de devises au niveau officiel, réduisant ainsi la pression sur le marché

informel. L'économiste Brahim Guendouzi avait d'ailleurs déclaré à nos confrères de TSA qu'« dans un premier temps, un tassement des cours est possible, car une partie des acheteurs se contentera de l'allocation touristique ». Toutefois, il a ajouté que « le marché noir restera actif, car d'autres besoins en devises persistent notamment pour les études à l'étranger, le commerce informel ou les soins médicaux ». Un épisode comparable avait été observé en décembre 2024. Après l'annonce présidentielle du relèvement de l'allocation touristique, l'euro avait chuté de 262 dinars à 242 dinars en seulement 20 jours, avant de repartir à la hausse. Ce scénario pourrait bien se reproduire, selon les spécialistes, avec une accalmie temporaire suivie d'un rebond probable à la rentrée. La mesure, bien que saluée pour son impact immédiat, ne suffira pas à elle seule à démanteler le marché parallèle des devises. Elle marque néanmoins une inflexion significative dans

la politique de change, en renforçant l'accès officiel à la devise pour les citoyens. Si la tendance actuelle se confirme, les autorités pourraient envisager d'autres mécanismes pour assécher progressivement le recours au marché noir. En somme, l'introduction de cette nouvelle allocation touristique versée directement par les banques a clairement impacté le marché parallèle des devises en Algérie, notamment au square Port-Saïd. Si les transactions d'achat et de vente y restent aisées, les cours ont réagi. L'euro s'échangeait récemment à 260 dinars. Les citoyens semblent favorablement percevoir cette mesure, beaucoup exprimant leur préférence pour les services bancaires légaux plutôt que pour le marché noir illégal. Malgré l'entrée en vigueur de l'allocation touristique, le marché informel demeure sous tension. Il est certain que cette nouvelle donne entraînera une période de flottement et d'incertitude sur ce marché parallèle.

NAÂMA

Lancement prochain des travaux d’entretien de plus de 70 km de chemins communaux

Les travaux d’entretien de plus de 70 km de chemins communaux dans la wilaya de Naâma seront lancés prochainement, dans le cadre de la prise en charge des dégâts causés par les intempéries, ont indiqué mardi les services de la wilaya. Le wali de Naâma, Lounès Bouzegza, a remis mardi aux présidents des Assemblées populaires des communes concernées les crédits de paiement alloués à ce nouveau programme, inscrit récemment dans le cadre du programme de développement social et économique de l’année en cours, pour la prise en charge des dommages causés par les intempéries, selon la même source. Ce programme porte sur l’entretien de routes dans huit communes, la reconstruction et la réalisation de quatre ouvrages d’art, ainsi que l’ouverture et le bitumage de 44 km de pistes. Un montant de 2,47 milliards DA a été alloué par l’Etat à cette opération, dont la mise en œuvre est prévue "prochainement" après l’achèvement des procédures techniques et administratives nécessaires. Dans ce cadre, la commune de Naâma a bénéficié de l’entretien du chemin communal N 3 sur une distance de 2 km, et Aïn Sefra de la réhabilitation du chemin communal N 4 sur 5 km ainsi que la reconstruction de deux ouvrages d’art urbains. Il est prévu dans la commune de Mécheria la réhabilitation du chemin communal N 11 entre Kara Bensalah et Aâglet Essendane (5 km). Le programme prévoit également l’entretien des chemins communaux N3 et N10 sur 7 et 12 km, et la réalisation d’un ouvrage d’art à Oued Erraçaf (commune de Tiout), ainsi que la réhabilitation du chemin communale N1 sur une distance de 4,5 km, dans la commune de Kasdir. La commune d’El Biodh, a bénéficié dans le cadre de ce programme l’ouverture d’une route reliant entre les routes nationales RN 6 et RN 119 sur une distance de 22 km, et la réalisation d’un ouvrage d’art à Oued El Fouggar. A Sfissifa, il est programmé l’ouverture d’une route entre les villages de Ouzeght et Fertassa (22 km), et l’entretien d’un passage dans la région de Lemkhizan sur 9 km. Enfin, dans la commune d’Asla, les travaux concernent l’entretien des chemins communaux N2 et N6 sur 3 et 10 km, ainsi que la route d’évitement (6 km).

BOUMERDÈS

Ouverture en septembre d’un institut pour former des stagiaires africains

Le secteur de la Formation et de l’Enseignement professionnels de la wilaya de Boumerdès sera renforcé par l’ouverture, en septembre 2025, d’un institut africain qui formera des stagiaires issus de différents pays du continent dans diverses spécialités et qui bénéficieront de bourses en Algérie, a indiqué mardi la direction du secteur.

La directrice de la formation et de l’enseignement professionnels, Saliha Manzou Tizaoui, a déclaré que des préparatifs intensifs étaient actuellement en cours pour réhabiliter l’Institut national supérieur de la formation professionnelle (INSFP), situé à la périphérie de Boumerdès, et le transformer en un Institut africain de formation professionnelle (IAFP), afin qu’il soit prêt pour la prochaine rentrée professionnelle (session de septembre). A l’issue d’une réunion consacrée à la concrétisation de ce projet, la directrice a ajouté que la capacité d’accueil de l’établissement, "le premier du genre à l’échelle nationale", serait estimée à 300

stagiaires, pour atteindre, de façon progressive, près d’un millier d’ici 2026. Elle a également précisé que la première promotion de l’Institut africain compterait 25 stagiaires. Cet établissement de formation proposera 15 spécialités diverses, telles que l’électronique, la technologie, la gestion, la numérisation, les ressources en eau, l’agriculture et la pêche. Mme Manzou a indiqué que ce projet s’inscrivait dans le cadre du renforcement des capacités nationales de formation destinées aux étudiants et stagiaires des pays africains frères, leur permettant ainsi de bénéficier de l’expérience algérienne. Elle a souligné que l’Institut africain est "une vitrine de for-

mation qui consolide la position de la wilaya en tant que pôle régional de premier plan" dans le domaine de la formation professionnelle. Présidée par Mme Manzou, cette réunion a notamment permis d’évaluer l’état de préparation de la session de septembre sur les plans pédagogique et organisationnel, de faire le point sur l’avancement des préparatifs pour la création de cet institut africain, et d’examiner les offres de formation et les spécialités. Elle a également permis d’aborder la préparation des formateurs de cet institut selon des programmes modernes s’appuyant sur la numérisation et des approches fondées sur les compétences.

TIARET

Extinction d’un incendie dans la forêt urbaine Chaouchaoua

Un incendie dans la forêt urbaine Chaouchaoua, dans la ville de Tiaret, a été éteint, mardi, suite à l’intervention des éléments de la Protection civile, des services des forêts et d’autres secteurs, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya. L’opération d’extinction de cette incendie, qui s’est déclaré mardi matin, s’est achevée, tandis que la surveillance des quatre foyers de feu enregistrés dans la forêt se pour-

suit, a indiqué le lieutenant Abderahmane Mansouri, de la cellule de communication, ajoutant que 80 agents de la Protection civile, appuyés par plus de 20 véhicules (d’extinction, d’ambulance et de communication) et trois avions de lutte contre les incendies relevant de la Protection civile, ont été mobilisés. De son côté, le conservateur des forêts de la wilaya, Abdelkader Achour, a souligné que la rapidité d’intervention, la mobilisation des agents de plusieurs sec-

teurs et des citoyens ont permis de sauver cette forêt qui s’étend sur plusieurs centaines d’hectares. L’incendie a causé la destruction de 40 hectares, dont 20 hectares d’arbres forestiers, 8 hectares de maquis et 12 hectares de broussaille, a-t-il ajouté. Plus de 25 agents des forêts ont été mobilisés avec des camions -citermes, appuyés par des agents de la direction des Travaux publics et des communes voisines, ainsi que des entreprises privées

MILA

Lancement de plusieurs projets d’aménagement urbain et d’entretien de routes au chef-lieu de wilaya

Des projets d’aménagement urbain et d’entretien de routes ont été lancés dans des cités et avenues du chef-lieu de wilaya de Mila, a-t-on appris mardi du directeur local de l’Urbanisme, de l’Architecture et de la Construction, Abdelmadjid Nezzar. Ces projets, lancés au cours des derniers jours, s’inscrivent dans le cadre du programme d’amélioration urbaine retenu pour le

secteur de l’urbanisme, de l’architecture et de la construction au titre de l’exercice en cours 2025, a indiqué, à l’APS, M. Nezzar. Ce programme spécial pour le chef-lieu de wilaya auquel a été allouée une enveloppe financière de près de 38,5 millions DA, porte sur l’exécution de travaux d’aménagement urbain, d’entretien de trottoirs et des routes, et de rénovation de l’éclairage public, selon la

même source. Des travaux d’aménagement urbain seront également effectués à la cité Sidi Ali El Aouad du chef-lieu de wilaya pour 14 millions DA et à la cité Abdallah Zerizer pour près de 11,5 millions DA, a détaillé M. Nezzar. Les délais de réalisation de ces projets varient entre deux à trois mois, a-t-on indiqué.

OUARGLA

Ouverture d’un cursus universitaire de formation au département de Langue arabe

Un nouveau cursus de formation en Langue arabe a été ouvert à l’Université Kasdi Merbah d’Ouargla (UKMO), au titre de la nouvelle saison universitaire 2025/2026, indique un communiqué de cette institution de l’enseignement supérieur. Inscrite dans le cadre de la stratégie nationale de planification proactive visant à combler le déficit attendu en matière d’encadrement dans le secteur de l’éducation nationale, cette nouvelle filière de formation universitaire prévoit l’inscription cette année de plus de 350 nou-

veaux bacheliers (session 2025), en vue de répondre aux besoins en la matière du secteur de l’éducation, précise le document, dont une copie a été remise mardi à l’APS. L’ouverture de cette spécialité, formation à la carte pour le secteur de l’éducation, a pour objectif d’associer l’université dans la formation des encadreurs, notamment des filières principales, dont la langue arabe, selon le programme pédagogique en vigueur dans les écoles normales supérieures (ENS), poursuit le communiqué. S’agissant des informations relayées sur les ré-

seaux sociaux faisant état d’un transfert du département de Langue arabe ou de la faculté vers la wilaya d’El-Oued, l’UKMO les qualifie d’"infondée", expliquant "qu’il s’agit d’un gel provisoire, en attendant l’achèvement des travaux en cours au niveau de la nouvelle faculté qui offrira une capacité d’accueil adéquate des étudiants". Le département de Langue arabe, ajoute le communiqué, "fait partie intégrante de l’UKMO" et la décision qui a été prise intervient "en application de dispositions organisationnelles temporaires pour répondre

aux priorités nationales". L’UKMO, en tant qu’institution citoyenne au service de la société, confirme une fois de plus son total engagement à accompagner le projet national et mobilisera tous les moyens humains et matériels pour sa faisabilité et sa réussite, à l’effet de consolider la parfaite synergie entre les secteurs de l’enseignement supérieur et de l’éducation nationale, et de contribuer à l’amélioration de la qualité et la pérennité de l’enseignement, conclut le texte.

# Le maljob, l’angle mortel des entreprises

Pas de crise visible, pas d'effondrement spectaculaire. Mais un mal rampant mine des millions de salariés : le maljob. Un poste « acceptable », mais qui détruit lentement. Invisibles dans les chiffres officiels, ces situations pèsent lourd sur la santé mentale, la motivation et la performance collective.

Par Valérie Duez-Ruff, avocate (\*)

Les entreprises refusent de nommer le problème : des millions de salariés s'usent dans des postes qui ne leur conviennent plus. Pas de burn-out visible, pas de crise spectaculaire. Juste un "maljob" qui ronge lentement. Et une certitude : tant qu'on n'assumera pas le droit au départ négocié, la facture humaine et économique restera colossale.

### Un phénomène invisible mais massif

On parle beaucoup de burn-out. Trop, peut-être. Parce qu'à force de ne voir que les effondrements spectaculaires, on oublie le mal le plus répandu : le maljob. Pas une maladie. Pas un "environnement toxique" officiellement reconnu. Pire que ça : un poste acceptable, qui vous détruit lentement. Le maljob, c'est ce travail qui n'est pas fait pour vous mais qui pourrait convenir à quelqu'un d'autre. Ce décalage rend tout encore plus insidieux : on ne peut pas l'accuser d'être illégal ou maltraitant, alors on se tait. On reste. Par peur. Par loyauté. Par habitude. Et on s'abîme.

### Un coût humain et économique colossal

Ce phénomène n'est pas une lubie individuelle. Les chiffres sont implacables. 2 à 3 milliards d'euros par an, c'est le coût estimé du stress professionnel pour la société française (INRS). +63 % de risque d'arrêt maladie pour les salariés épuisés. 3 fois plus de chances de quitter son poste pour ceux qui vivent un désalignement



prolongé. Voilà quelques chiffres criant. Enfin, une génération entière qui décroche plus vite : les moins de 35 ans changent d'emploi en moyenne tous les 2 à 3 ans, non par caprice mais par refus de s'user dans le silence. Le maljob agit comme une hémorragie silencieuse : il érode la santé mentale, détruit la motivation et affaiblit durablement la compétitivité des organisations. Pourtant, les entreprises persistent à le traiter comme un problème individuel, presque une faiblesse personnelle.

### L'illusion des réponses superficielles

Que fait-on, concrètement ? On colmate. On distribue des applis de méditation. On organise des séminaires de team building. On embauche des chief happiness officers... sans leur donner aucun levier stratégique. Ces initiatives, souvent bien in-

tentionnées, ne traitent pas la cause. Elles maquillent. Elles donnent bonne conscience. Elles évitent de poser la vraie question : ce poste est-il encore le bon pour cette personne ? Le vrai problème est là : partir reste un tabou. Un salarié qui ose dire « je ne suis plus à ma place » est perçu comme instable, ingrat ou déloyal. C'est une erreur de diagnostic majeure. Ce salarié n'est pas un problème : il est un indicateur précoce. Il met des mots sur ce que l'entreprise refuse souvent de voir : l'usure, la perte d'alignement, l'inefficacité du poste tel qu'il est conçu. Un salarié qui négocie son départ n'attaque pas l'organisation. Il se préserve. Il lui évite, souvent, des mois d'absentéisme, de désengagement et de coûts cachés. Tant que les entreprises continueront à considérer le départ comme une défaite

ou une trahison, elles perdront sur tous les tableaux : des talents, de l'argent et du temps. Il est urgent d'inscrire le droit au départ négocié comme un levier légitime et structurant de la politique sociale. Pourquoi ? Parce qu'un départ bien géré coûte toujours moins cher qu'une lente dérive. Parce qu'un salarié qui part en bonne intelligence peut rester un allié, un ambassadeur, voire revenir plus tard — alors qu'un salarié épuisé part avec rancune et contagie son désengagement autour de lui.

### Ouvrir les yeux, maintenant

Le maljob n'est pas une fatalité. Il est le produit d'une culture qui préfère la loyauté silencieuse à la lucidité assumée. Un travail devrait être un espace de construction, pas de destruction lente. Reconnaître cette évidence n'est pas un acte militant, c'est un calcul rationnel. Tant que nous fermerons les yeux, nous continuerons à payer — en arrêts maladie, en pertes de talents, en créativité étouffée. Ouvrir le dialogue, accepter les transitions et donner au départ négocié une place centrale, ce n'est pas de la complaisance. C'est une preuve de maturité organisationnelle. Et peut-être, la seule façon d'en finir avec ce coût silencieux que nous faisons semblant d'ignorer.

(\*) Avocate en droit du travail depuis plus de vingt ans. Elle accompagne celles et ceux qui vivent une situation de rupture ou de souffrance au travail, quel que soit leur poste, pour les aider à négocier un départ juste et à rebondir sans se trahir.

Source : La Tribune.fr publié le 23/07/2025

## MILLIARDAIRE FANTÔME DU BITCOIN

# Qui se cache derrière le réveil de deux portefeuilles oubliés depuis 2011?

Par Clément Poursain

Il y a quatorze ans, un investisseur anonyme achetait 20.000 bitcoins pour moins de 16.000 dollars. En 2025, cette mise oubliée vaut désormais plus de deux milliards de dollars. La soudaine réactivation de ses portefeuilles intrigue les spécialistes du secteur. En 2011, un investisseur anonyme a acheté 20.000 bitcoins pour un peu moins de 16.000 dollars (13.650 euros environ). À l'époque, chaque unité valait approximativement 78 centimes. Pendant plus de quatorze ans, ces bitcoins sont restés figés, endormis dans deux portefeuilles numériques, sans aucune activité. Ils viennent d'être réactivés par leur propriétaire, qui a possiblement fait l'affaire du siècle, analyse le site Futurism. Début 2025, ces portefeuilles se sont en effet soudainement réveillés: la valeur des cryptomonnaies qu'ils contiennent a explosé, atteignant au-

jourd'hui plus de 2 milliards de dollars (1,7 milliard d'euros). Une augmentation de plus de 13 millions de pourcents, un véritable jackpot qui ferait pâlir d'envie même les investisseurs les plus sceptiques face au Bitcoin (ou ceux qui ont égaré leur clé USB dans une décharge). Cette résurrection inattendue soulève bien des questions. Le mystérieux propriétaire de ces portefeuilles en avait-il oublié l'existence? Pour l'instant, il (ou elle) n'a fait que transférer ses bitcoins vers de nouveaux portefeuilles, sans les vendre. Ce simple mouvement intrigue les observateurs, qui y voient autant une mesure de sécurité qu'un possible prélude à une future conversion en monnaie traditionnelle.

### HODL!

Ce phénomène n'est pas isolé. Plusieurs milliers de bitcoins, minés il y a plus de sept ans, ont été déplacés au cours des premiers mois de 2025,

signe que certains détenteurs historiques commencent à envisager de sortir de leur réserve. Cette tendance pourrait refléter un changement de sentiment vis-à-vis des cryptomonnaies, influencé par les évolutions macroéconomiques, les anticipations sur les évolutions de prix ou encore les besoins de liquidité de certaines institutions. Pourtant, le fait que ces bitcoins soient restés intacts aussi longtemps témoigne d'une discipline hors norme. La philosophie du «HODL», acronyme de «Hold On for Dear Life», consiste à conserver ses cryptomonnaies malgré les fluctuations brutales du marché. Cette stratégie, adoptée par les premiers mineurs et investisseurs, a parfois été moquée, mais elle s'est révélée payante: il faut une maîtrise de soi exceptionnelle pour résister à la tentation de vendre au fil des cycles haussiers et baissiers. L'instabilité du milieu des crypto depuis le retour au pouvoir de Donald Trump

pourrait également inciter certains portefeuilles à vendre. Si le détenteur de ces deux portefeuilles décidait de vendre une partie de sa fortune, il pourrait potentiellement faire bouger le marché, même s'il est peu probable qu'il opte pour une liquidation massive qui risquerait de faire chuter les prix. Une vente progressive et réfléchie de sa part semble plus plausible. Au-delà du simple exploit financier, ce réveil d'une grosse fortune crypto montre que, malgré leur volatilité, certains investisseurs ont su garder confiance, transformant un pari risqué en 2011 en un succès monumental quatorze ans plus tard. Reste à savoir si ce détenteur légendaire choisira de rester fidèle à sa stratégie ou s'il cédera enfin à l'appel de l'argent sonnant et trébuchant.

Source : Slate.fr, 8 juillet 2025

SOUDAN

1 307

nouveaux cas  
de choléra  
enregistrés en  
une semaine

Un total de 1.307 nouveaux cas de choléra, dont 18 décès, ont été signalés au Soudan la semaine dernière, a annoncé mardi le ministère soudanais de la Santé. "Entre le 12 et le 18 juillet, 1.307 cas de choléra, dont 18 décès, ont été enregistrés dans 35 localités à travers douze Etats", a indiqué le ministère dans un communiqué. La localité de Tawila, dans l'Etat du Darfour-Nord, a enregistré le plus grand nombre d'infections avec 519 cas, tandis que la localité de Bileil, dans l'Etat du Darfour-Sud, a signalé le plus grand nombre de décès. Depuis juillet 2024, le nombre total de cas de choléra s'élève à 91.034, dont 2.302 décès, dans 116 localités à travers 17 Etats, a ajouté le ministère. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies a récemment attiré l'attention sur l'aggravation de la crise humanitaire au Soudan suite à une épidémie meurtrière de choléra, à des inondations et à des retours massifs de réfugiés dans des zones reculées du pays. Le Soudan connaît une épidémie saisonnière de plusieurs maladies, notamment celles liées à la saison des pluies, comme le paludisme, le choléra et la dengue.

CANAL DE SUEZ

## Le FMI prévoit 6,3 milliards de dollars de revenus pour l'exercice 2025-2026

Malgré les tensions géopolitiques, les rapports du FMI et de l'Autorité du canal indiquent que le canal de Suez a retrouvé son statut stratégique mondial, avec une augmentation significative du nombre de navires et une croissance constante des revenus.

Le Fonds Monétaire International (FMI) prévoit 6,3 milliards de dollars de revenus pour l'exercice 2025/2026, a indiqué un rapport publié par l'Autorité du canal de Suez citant les dernières prévisions du FMI datant du 15 juillet. Malgré les tensions géopolitiques, les rapports du FMI et de l'Autorité du canal indiquent que le canal de Suez a retrouvé son statut stratégique mondial, avec une augmentation significative du nombre de navires et une croissance constante des revenus. «Le FMI prévoit également une augmentation de 88,9 % des revenus du canal sur cinq ans, pour atteindre 11,9 milliards de dollars en 2029/2030», a précisé le Fonds. Les projections notent une progression à 8,2 milliards en 2026/2027, 9,9 milliards en

2027/2028 et 11,5 milliards en 2028/2029. Selon Osama Rabie, chef de l'Autorité du canal de Suez, les revenus du premier trimestre de l'année 2025 ont atteint environ 1 milliard de dollars, soit un niveau comparable aux revenus de l'année précédente à la même période (959,3 millions de dollars). Il a également indiqué que le nombre de navires a légèrement augmenté en mars par rapport à février, avec une hausse de 0,7 %. Dans ce contexte, l'Autorité du canal a publié plusieurs rapports provenant des compagnies maritimes, confirmant que le canal de Suez avait retrouvé sa position stratégique mondiale grâce à des mesures incitatives attractantes pour les grands opérateurs internationaux. De son côté, la plateforme Offshore Energy a salué le maintien opérationnel du

canal malgré la crise en mer Rouge, accompagné d'une augmentation de l'offre de services, tels que le sauvetage maritime, les services d'urgence médicale, la lutte contre la pollution, la maintenance et réparation navale, ainsi que le ravitaillement en carburant. Parallèlement, l'agence de notation financière Standard & Poor's a publié des prévisions indiquant que le trafic dans la voie maritime devrait retrouver progressivement son rythme habituel au cours des prochains mois. Les récents conflits en mer Rouge ont coûté 7 milliards de dollars au canal de Suez, selon un communiqué présidentiel publié vendredi 26 décembre. Avant octobre 2023, plus de 70 navires transitaient quotidiennement par le canal de Suez. En 2024, ce nombre a été divisé par deux.

ARABIE SAOUDITE

## Ouverture d'un canal pour les voyages d'affaires avec la Syrie afin de stimuler les investissements

L'Arabie saoudite va introduire des permis de voyage pour les hommes d'affaires et les investisseurs syriens afin d'approfondir les relations bilatérales et de faciliter les visites mutuelles. Les hommes d'affaires syriens peuvent désormais demander des permis de voyage directement à l'ambassade à Damas, a indiqué l'ambassade du Royaume dans un message officiel sur X. Parallèlement, les investisseurs saoudiens souhaitant se rendre en Syrie peuvent s'inscrire via la plateforme électronique du ministère de l'Intérieur. L'Arabie saoudite et la Syrie ont fait des progrès considérables dans

le rétablissement des liens diplomatiques, le Royaume ayant rouvert son ambassade à Damas en 2024 après une interruption de 12 ans. En avril, l'Arabie saoudite et le Qatar ont annoncé une initiative conjointe visant à régler la dette de 15 millions de dollars de la Syrie envers la Banque mondiale, dans le cadre d'efforts plus larges visant à soutenir le redressement financier du pays déchiré par la guerre. "L'ambassade annonce la disponibilité de permis de voyage pour les hommes d'affaires et les investisseurs saoudiens et syriens intéressés, leur permettant d'échanger des visites et d'explorer les opportu-

nités d'investissement dans les deux pays frères", indique le communiqué. Le ministère de l'investissement du Royaume a annoncé qu'il organiserait un forum d'investissement saoudo-syrien à Damas afin d'explorer les possibilités de coopération pour promouvoir le développement durable dans les deux pays. Dans un billet X, le ministère a déclaré que le forum devrait bénéficier d'une participation importante de la part des entités des secteurs public et privé des deux parties. En juin, le ministre saoudien de l'investissement, Khalid Al-Falih, a tenu une réunion virtuelle avec son homologue syrien, Moham-

mad Al-Shaar, afin d'explorer les partenariats d'investissement et de discuter des possibilités de collaboration entre les secteurs public et privé. M. Al-Falih a affirmé l'engagement du Royaume à contribuer à la stabilisation et au développement de l'économie syrienne, ajoutant que des liens plus étroits serviraient les intérêts mutuels des deux pays et favoriseraient la prospérité économique régionale. Le président américain Donald Trump a signé en juin un décret visant à démanteler les sanctions imposées à la Syrie, ce qui a contribué au redressement économique du pays.

CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

## Le Maroc refuse de respecter ses engagements pour une solution réaliste

Le ministre des Affaires étrangères et des Affaires africaines de la République sahraouie, Mohamed Yeslem Beissat, a affirmé, mardi à Alger, que le Maroc refusait de respecter ses engagements pour la mise en œuvre d'une solution réaliste et véritable au conflit du Sahara occidental. Lors d'une conférence de presse animée au siège de l'ambassade de la République sahraouie à Alger, M. Beissat a rappelé que la République sahraouie "célébrera au début de l'année prochaine le 50e anniversaire de sa création, concrétisant ainsi les aspirations du peuple sahraoui à la liberté, à l'indépendance et à l'autodétermination". Il a affirmé que cet anniversaire "constitue une preuve tangible de la résilience, de la patience et de la détermination de notre peuple à défendre son droit légitime à se libérer de l'occupation et un indicateur supplémentaire que la seule solution pratique et

acceptable réside dans le respect de la volonté du peuple sahraoui et de la souveraineté de la République sahraouie". Revenant sur les souffrances du peuple sahraoui, endurées depuis 50 ans face à l'agression continue du Maroc, le ministre sahraoui a souligné que le Makhzen "manque de volonté politique sincère pour appliquer une solution réaliste et véritable au conflit du Sahara occidental, en raison de son refus de tenir les engagements qu'il a signés". "Le comportement du gouvernement marocain contredit de manière flagrante ses déclarations. D'un côté, il prétend rechercher une solution, mais de l'autre, il intensifie la guerre, multiplie la répression, accélère le pillage des ressources et persiste à diaboliser le peuple sahraoui ainsi que son unique et légitime représentant, le Front Polisario", a-t-il ajouté. Pour M. Beissat, "le Makhzen ne porte aucun projet concret, se contentant de

manœuvres calculées pour gagner du temps et retarder l'organisation du référendum d'autodétermination, retardant par là même l'instauration de la paix, l'intégration et le développement dans la région maghrébine et en Afrique". "Si le Maroc veut réellement une solution, le chemin le plus court consiste à respecter ses engagements signés et documentés, tels que stipulés dans les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, de la Cour internationale de justice (CIJ), de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui ont toutes confirmé la nature juridique du conflit et la nécessité de respecter la volonté du peuple sahraoui", a-t-il dit. Il a également plaidé pour la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles de l'occupant, ainsi que pour l'arrêt des politiques d'achat de consciences et de désinformation

médiatique, mises à nu par plusieurs révélations et scandales, comme l'affaire "Maroc Gate" au Parlement européen. Le ministre sahraoui a affirmé que son pays "reste ouvert aux efforts des Nations unies et à toutes les initiatives de bonne foi respectant la nature juridique du conflit et fondées sur les principes du droit international". Il a toutefois souligné que la République sahraouie "poursuivra sa lutte légitime par tous les moyens pour défendre sa souveraineté nationale et les droits internationalement reconnus du peuple sahraoui". Par ailleurs, M. Beissat a salué la position constante de l'Algérie en faveur de la cause sahraouie et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, comme l'a souligné à plusieurs reprises le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, exprimant la profonde gratitude de la République sahraouie pour ce soutien.

SOMMET DE LA SADC

# Madagascar à la croisée des ambitions et des défis régionaux

Quinze ans après avoir été suspendu de la SADC, Madagascar revient au cœur de l’organisation en accédant à sa présidence, une première depuis son adhésion en 2005. Une position stratégique qui symbolise son retour progressif sur la scène régionale, dans un contexte marqué par des tensions politiques et économiques.

Le dimanche 17 août 2025, Madagascar accueillera le 45e sommet des chefs d’État et de gouvernement de la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC). Ce rendez-vous symbolique marquera un moment clé pour le pays qui occupera la présidence tournante de l’organisation régionale jusqu’en 2026. Concrètement, la gouvernance de la SADC est assurée par une double Troïka, en l’occurrence la Troïka du Sommet (la plus haute instance chargée des grandes orientations) et la Troïka de l’Organe (se concentre sur les questions de politique, défense et sécurité). Andry Rajoelina siège actuellement dans la première, en tant que président entrant, aux côtés du Zimbabwe (président en exercice) et de l’Angola (président sortant). Le chef d’État zimbabwéen, président en exercice de la SADC depuis août 2024, cèdera donc cette fonction au dirigeant malgache à l’occasion du prochain sommet.

Un premier sommet historique pour Madagascar

Ce jalon constituera une « étape historique pour Madagascar, affirmant son rôle de leader régional dans la SADC », avait commenté la présidence malgache après la désignation du pays. Il survient à un moment où Antanana-

rivo entend renforcer son influence en Afrique, volonté traduite par plusieurs initiatives parmi lesquelles on retrouve la tentative infructueuse du pays de faire élire l’ex ministre Richard Randriamandrato au poste de président de la Commission de l’Union africaine en février dernier. Il s’agit surtout d’un test de premier plan pour le président Andry Rajoelina, qui devra diriger la plus haute instance d’une communauté dont le produit intérieur brut (PIB) combiné des États membres s’élève à plus de 841 milliards de dollars. Le président Andry Rajoelina devra diriger la plus haute instance d’une communauté dont le PIB combiné des États membres s’élève à plus de 841 milliards de dollars. Derrière ce poids économique se cache plusieurs défis. Citons entre autres les incertitudes liées à la réduction ou la suppression de certains financements par l’administration Trump, notamment pour des initiatives phares comme l’USAID. À cela s’ajoute les débats autour du renouvellement de l’AGOA, le régime préférentiel d’accès au marché américain dont bénéficient plusieurs États membres de la SADC, à l’instar de l’Afrique du Sud, Madagascar, Zimbabwe ou encore la Zambie. Par ailleurs, selon le Programme régional d’évaluation de la vulnérabilité de la SADC, plus de 40 millions de personnes souffrent

d’insécurité alimentaire chaque année dans la région. Une situation imputable à plusieurs facteurs, dont la pauvreté généralisée, le changement climatique (sécheresse prolongée, inondations fréquentes), ou encore les conflits.

Une SADC confrontée à des crises multiples

Près d’un an après le dernier sommet, la SADC, dont la mission porte sur la promotion de la sécurité et de la stabilité dans la région, a traité plusieurs crises majeures. En premier lieu, la crise post-électorale au Mozambique, marquée par une recrudescence des troubles civils à la suite du scrutin présidentiel controversé d’octobre 2024. Parallèlement, la situation sécuritaire en RDC reste au centre des attentions, notamment avec la progression des rebelles du M23 dans l’Est du pays et les récentes promesses de paix. Alors qu’une prolongation du mandat de la Mission de la SADC en RDC (SAMIDRC) avait été annoncée en novembre 2024, la Communauté a revu sa stratégie quelques mois plus tard. Lors d’un sommet extraordinaire tenu en mars 2025, les chefs d’État de la Troïka du Sommet ont décidé de mettre fin au mandat de la SAMIDRC, entérinant ainsi le retrait progressif des troupes déployées en RDC.

D’ICI 2027

## Le Nigeria veut doubler la superficie consacrée à la culture de soja

Àu Nigeria, le soja gagne de plus en plus en importance sur le marché des oléagineux. Alors que la production n’arrive plus à suivre la demande croissante dans l’industrie des huiles comestibles et des aliments pour animaux, la filière se dote d’une nouvelle stratégie de développement. Au Nigeria, le gouvernement prévoit de dédier 1 million d’hectares supplémentaires de terres agricoles à la culture du soja au cours des deux prochaines années dans le cadre de sa nouvelle stratégie nationale de production et d’expansion de l’oléagineux adoptée le mardi 22 juillet. Cet objectif, s’il est atteint, si-

gnerait un doublement de la superficie totale actuellement consacrée au soja dans le pays. Les données compilées par le Service national de vulgarisation agricole et de liaison pour la recherche (NAERLS) montrent en effet que la culture de l’oléagineux occupait 992 633 hectares en 2024. Avec l’extension des surfaces de cultures, les autorités tablent également sur une augmentation de 460 000 tonnes de la production sur la période considérée. Pour parvenir à ces résultats, Abubakar Kyari, ministre de l’Agriculture et de la Sécurité alimentaire, indique que la nouvelle stratégie de

développement lancée par le gouvernement prévoit des interventions à travers sept axes prioritaires. Il s’agit notamment de l’innovation en matière de semences et de fertilisation des sols, de l’amélioration des services de vulgarisation, ou encore de la mécanisation intelligente face au climat. En outre, le gouvernement mise aussi sur l’implication et la collaboration du secteur privé ainsi que des principaux États producteurs comme celui de Benue, pour créer un environnement favorable à l’expansion de cette culture. « Grâce à un leadership local fort, une collaboration fédérale-étatique et une

synergie avec le secteur privé, nous construirons une économie du soja résiliente, inclusive et compétitive à l’échelle mondiale », ajoute M. Kyari. Pour l’heure, aucun plan d’action concret n’a encore été évoqué. Il faut cependant noter que cette nouvelle initiative du gouvernement s’inscrit dans un contexte où la production locale de soja au Nigeria décline depuis quelques années. À titre indicatif, les données compilées par le NAERLS montrent que la récolte a baissé de 14 % entre 2021 et 2024, passant de 1,1 million de tonnes à près de 948 000 tonnes.

POUR LA CUISSON ÉLECTRIQUE DANS TROIS PAYS AFRICAINS

## Le Fonds pour l’énergie durable en Afrique accorde 4 millions \$

Le Fonds pour l’énergie durable en Afrique (SEFA), géré par la Banque africaine de développement a alloué un don remboursable de quatre millions de dollars américains afin de doter le Kenya, l’Ouganda et la Zambie de moyens pour lutter contre la dépendance au charbon de bois. Le don va permettre de financer le programme Burn Electric Cooking Expansion Program (BEEP) afin de déployer 115 000 cuisinières à induction de la marque Burn ECOA afin d’offrir des solutions de cuisson propre aux ménages à faibles revenus, connectés au réseau électrique mais qui utilisent encore du charbon de bois. Burn, une entreprise kenyane de cuisinières propres et développeur de

technologies carbone présente dans plus de dix pays africains, mettra en œuvre le programme. Le projet a pour but de rendre plus accessibles et abordables les appareils de cuisson propre en préfinançant les cuisinières à induction et en récupérant les coûts et grâce à la vente de crédits carbone. Ce modèle innovant, qui combine des subventions adossées au carbone et des plans de paiement à la carte, entraîne une réduction appréciable des coûts initiaux pour les utilisateurs finaux. Capitalisé par le biais d’une entité ad hoc (en anglais Special Purpose Vehicle, SPV), le programme est financé par un prêt senior de cinq millions de dollars américains du Spark+ Africa Fund, une

subvention remboursable de quatre millions de dollars du Fonds pour l’énergie durable en Afrique et un apport d’un million de dollars en fonds propres de la société Burn Manufacturing Company. Cette société ad hoc s’associera à BURN pour gérer la vente, la distribution et l’entretien des cuisinières. Les appareils généreront des crédits carbone, détenus par la société ad hoc, et les recettes seront réparties entre les investisseurs. « Il s’agit de la première opération de financement carbone de ce type de la Banque. Le Fonds pour l’énergie durable en Afrique joue un rôle essentiel, notamment pour l’atténuation des risques liés au marché du carbone et l’amélioration de la viabilité financière du pro-

gramme », a déclaré Daniel Schroth, directeur des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique au sein du Groupe de la Banque africaine de développement. Le programme s’inscrit dans le droit fil de l’axe thématique du SEFA, en stimulant les investissements du secteur privé dans des appareils électroménagers efficaces et en favorisant le développement de technologies de cuisson propre à plus grande échelle. Il accompagne également l’initiative « Mission 300 » (M300) et le New Deal sur l’énergie pour l’Afrique de la Banque, dont le but est d’assurer un accès universel à l’énergie grâce à des solutions à faible impact en carbone.

ICPAC

### La Corne de l’Afrique connaîtra des conditions météorologiques extrêmes d’août à octobre

La Corne de l’Afrique va connaître des conditions météorologiques très contrastées d’août à octobre, certaines régions recevant de fortes pluies tandis que d’autres resteront sèches, a annoncé mardi le Centre de prévision et d’applications climatiques (ICPAC) de l’Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). L’ICPAC a indiqué dans ses dernières prévisions que des pluies plus abondantes que d’habitude auraient lieu dans l’ouest du Kenya, en Ouganda et au Rwanda. En revanche, des conditions plus sèches que d’habitude sont attendues dans le nord-ouest du Soudan du Sud, le sud-est de l’Éthiopie et certaines parties de la Somalie et du Kenya. L’ICPAC a noté que la région connaîtrait également des disparités en termes de températures, avec des températures supérieures à 32°C dans certains pays et des températures plus fraîches que la normale dans d’autres. "Les températures saisonnières devraient être plus élevées que d’habitude dans le nord du Soudan du Sud, le sud-est de l’Éthiopie et certaines parties de la Somalie, l’ouest et le nord-est de l’Ouganda et le nord-ouest du Kenya, entre autres régions. La Corne de l’Afrique connaît depuis quelques temps des phénomènes climatiques extrêmes qui ont de graves répercussions sur l’agriculture et les moyens de subsistance des populations, plongeant de nombreuses personnes dans la pauvreté, a souligné l’ICPAC. L’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture a constaté que plus de 82 millions de personnes étaient actuellement confrontées à l’insécurité alimentaire en Afrique de l’Est et en Afrique centrale en raison des conflits et des chocs climatiques.

BOURSE ZURICH

Les indices rebondissent à l’ouverture

La Bourse suisse, tout comme la plupart des places européennes, a entamé la séance de mercredi sur un net rebond, à la faveur notamment de la conclusion d'un accord commercial entre les États-Unis et le Japon. Ce dernier est à même de rassurer les investisseurs face aux craintes d'un conflit douanier à grande échelle, alors qu'une nouvelle journée de résultats semestriels d'entreprises les attend.

L'accord annoncé par le président américain Donald Trump et jugé comme il se doit "énorme" par ce dernier, "renforce l'espoir de voir d'autres accords similaires conclus avec d'autres grandes économies le 1er août prochain", observe John Plassard, associé de Cité Gestion en charge de la stratégie d'investissement. Du côté de Wall Street, les principaux indices américains ont fini en ordre dispersé mardi, le S&P 500 atteignant un niveau record, tandis que le Nasdaq 100 reculait avant la publication des résultats clés d'Alphabet et de Tesla. Les valeurs technologiques ont pesé sur le Nasdaq. Sur le front commercial justement, le président Trump a également annoncé un accord avec les Philippines prévoyant un taux de droits de douane de 19%, bien que la confirmation de Manille soit en attente. Dans le même temps, le secrétaire au Trésor Scott Bessent a déclaré que les États-Unis allaient probablement prolonger le délai fixé pour les droits de douane avec la Chine et qu'il prévoyait de rencontrer des responsables chinois la semaine prochaine à Stockholm. Ce mercredi, les investisseurs surveilleront encore des statistiques sur l'immobilier aux États-Unis et la confiance du consommateur en Europe. Après avoir

démarré sur un rebond de 0,93%, le SMI accélérât encore dans les premiers échanges, l'indice phare franchissant le seuil des 12'000 points et notant vers 09h15 à 12'045,38 points, soit un gain de 1,26%. Le SLI progressait lui aussi de 1,22% à 1997,19 points, alors que l'indicateur élargi SPI avançait de 1,09% à 16'800,07 points. Sur les trente et une valeurs constitutives du Swiss Leader Index, seules deux perdaient du terrain, les 29 autres en prenant. En bas de classement, VAT Group (-2,8%) héritait de la lanterne rouge, derrière la défensive Swisscom (-0,2%). L'équipementier de pompes à vide a certes augmenté ses ventes et son bénéfice au premier semestre 2025, malgré les incertitudes mondiales, mais les commandes se sont tassées bien plus fortement qu'attendu par les analystes. Le groupe st-gallois n'en a pas moins confirmé ses prévisions pour l'année. En haut de classement, Lonza (+6,1%) s'échappait seul en tête. Le sous-traitant pharma a engrangé des recettes en forte hausse au premier semestre, portées par la croissance de son coeur de métier. Les objectifs financiers annuels, de recettes et de marge opérationnelle, sont dans la foulée revus à la hausse pour son segment phare. Alcon (+2,3%), Swatch Group

(+2,0%) et Straumann (+1,9%) s'étaient lancés à la poursuite du groupe rhénan. Le bon du poids lourd Roche (+1,4%) figurait aussi en bonne position. Le conseil d'administration du géant pharma a fait part mardi soir d'une proposition à l'assemblée générale du 20 mars 2026 de moderniser la structure du capital en transformant les bons de jouissance en bons de participation d'une valeur nominale de 0,001 franc. Pour autant qu'ils donnent leur feu vert, les propriétaires de Roche recevront par action un remboursement de valeur nominale de 0,999 franc, soit un montant total de plus de 106,5 millions de francs suisses. Les deux autres plus grosses capitalisations de la cote, Nestlé (+0,7%) et Novartis (+1,2%) participaient à la fête, avec modération toutefois. Sur le marché élargi, Temenos décollait de près de 18%. L'éditeur de logiciels bancaires a dévoilé mardi soir un chiffre d'affaires en

nette croissance au deuxième trimestre 2025, sa performance allant bien au-delà des prévisions des experts du marché. EFG International (+4,2%) progressait aussi nettement. Le gestionnaire de fortune a enregistré un bénéfice net record sur les six premiers mois de l'année. La direction se dit confiante pour dépasser ses objectifs 2025. Parmi les perdants de l'entame de séance, V-Zug dégringolait de 7,8%. Le fabricant d'électroménager a vécu un premier semestre difficile, ses ventes fléchissant de 4,5%, alors que l'Ebit s'est effondré de 66% et que le bénéfice net a été divisé par plus de cinq. Medmix (-4,8%) et AMS Osram (-4,3%) faisaient aussi pâle figure, après leur performance semestrielle. Cosmo (-0,6%) a vu ses recettes chuter après six mois, mais le laboratoire pharma italo-irlandais, fort du maintien d'une stricte gestion de ses coûts, a relevé ses objectifs pour 2025.

ELLE BONDIT DE PLUS DE 3%

La Bourse de Tokyo en hausse après l’accord commercial Japon-USA

La Bourse de Tokyo bondit de plus de 3% mercredi après un accord commercial entre les États-Unis et le Japon prévoyant notamment un allègement des surtaxes américaines sur l'automobile, une annonce qui suscite un regain d'optimisme tirant l'ensemble des marchés asiatiques. Vers 02H30 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei grimpaît de 3,21% à 41.053,44 points, et l'indice élargi Topix gagnait 3,11% à 2.924,42 points. Le président américain Donald Trump a annoncé la conclusion d'un accord commercial "énorme" avec le Japon, frappant d'une surtaxe douanière de 15% les produits de l'archipel exportés aux États-Unis, en-deçà de la surtaxe "réciproque" de 25% dont Tokyo était menacé au 1er août. Après avoir initialement grimpé dans le sillage de l'annonce de l'accord commercial par Donald Trump, la devise japonaise a ensuite effacé ses gains, et vers

03H00 GMT, elle cédait 0,16% face au billet vert, à 146,88 yens pour un dollar. La banque centrale nipponne est tiraillée entre une inflation toujours tenace et l'assombrissement des perspectives économiques en raison des tensions douanières. L'accord commercial pourrait l'inciter à remonter ses taux plus tard dans l'année. La plupart des autres Bourses asiatiques grimpent également dans le sillage de Tokyo. Vers 03H00 GMT, la Bourse de Séoul était certes à l'équilibre, mais Sydney progressait de 0,69%, Taipei de 0,97% et l'indice hongkongais Hang Seng de 0,63%. Le marché pétrolier rebondit mercredi, profitant d'un sursaut d'optimisme sur l'évolution des tensions commerciales et la demande énergétique après l'accord américano-japonais. Vers 03H15 GMT, le baril de WTI américain grimpait de 0,25% à 65,47 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,28% à 68,78 dollars.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

| بنك الجزائر<br>BANK OF ALGERIA<br>COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN<br>Cours du : 23 Juillet 2025<br>Valeur : 25 Juillet 2025 |         |                     |                                                                                       |             |             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| BASE                                                                                                                                           | DEVISES |                     |                                                                                       | COURS ACHAT | COURS VENTE |
| 1                                                                                                                                              | USD     | US DOLLAR           |  | 129.6632    | 129.6782    |
| 1                                                                                                                                              | EUR     | EURO                |  | 151.9004    | 151.9439    |
| 1                                                                                                                                              | GBP     | POUND STERLING      |  | 175.5289    | 175.6443    |
| 100                                                                                                                                            | JPY     | JAPANESE YEN        |  | 88.3264     | 88.3607     |
| 1                                                                                                                                              | CNY     | CHINESE YUAN        |  | 18.1041     | 18.1084     |
| 1                                                                                                                                              | CHF     | SWISS FRANC         |  | 163.7368    | 163.8385    |
| 1                                                                                                                                              | CAD     | CANADIAN DOLLAR     |  | 95.4107     | 95.4710     |
| 1                                                                                                                                              | DKK     | DANISH KRONE        |  | 20.3921     | 20.3961     |
| 1                                                                                                                                              | SEK     | SWEDISH KRONA       |  | 13.6755     | 13.6806     |
| 1                                                                                                                                              | NOK     | NORWEGIAN KRONE     |  | 12.8826     | 12.8997     |
| 1                                                                                                                                              | AED     | UAE DIRHAM          |  | 35.2998     | 35.3077     |
| 1                                                                                                                                              | SAR     | SAUDI RIYAL         |  | 34.5630     | 34.5689     |
| 1                                                                                                                                              | KWD     | KUWAITI DINAR       |  | 424.8467    | 425.0351    |
| 1                                                                                                                                              | TND     | TUNISIAN DINAR      |  | 44.0816     | 44.5246     |
| 1                                                                                                                                              | MAD     | MOROCCAN DIRHAM     |  | 14.3862     | 14.3879     |
| 1                                                                                                                                              | LYD     | LIBYAN DINAR        |  | 23.8716     | 23.9940     |
| 1                                                                                                                                              | MRU     | MAURITANIAN OUGUIYA |  | 3.2473      | 3.2574      |
| 1                                                                                                                                              | SDR     | SPEC. DRA. RIGHTS   |                                                                                       | 177.5028    | 177.5028    |

CAC40

En nette hausse, tracté par le secteur auto

La Bourse de Paris gagne près de 1,5% ce matin, autour des 7860 points, tractée par le secteur auto avec +7% pour Stellantis et +3,9% pour Renault. Les valeurs auto profitent en effet d'un accord passé entre les États-Unis et le Japon réduisant à 15% les droits de douane sur les importations nipponnes. 'Cela pourrait aussi avoir des implications positives pour l'Europe en vue de la perspective d'un allègement des droits de douane sur l'automobile, sachant que le Japon et le Royaume-Uni sont désormais parvenus à sceller des accords avec Washington', soulignaient ce matin les équipes de Danske Bank. Peu enclins à la prise de risques, les investisseurs ont jusqu'à présent fait preuve d'une certaine vigilance, privilégiant des positions défensives avant une fin de semaine qui s'annonce

pour le moins intense. Entre tensions commerciales et brouillard économique, la réunion de la Banque centrale européenne (BCE), prévue demain, constituera un premier obstacle important à franchir. Si l'institution devrait maintenir ses taux inchangés, les marchés seront surtout attentifs au discours de sa présidente Christine Lagarde concernant les risques commerciaux et la récente envolée de l'euro. 'L'inflation est proche de son objectif, mais les menaces tarifaires assombrissent les perspectives', rappelle David Zahn, responsable de la gestion obligataire européenne chez Franklin Templeton. Les observateurs espèrent cependant que la BCE ouvrira la porte à une, voire deux nouvelles baisses de taux d'ici à la fin de l'année, condition indispensable pour que la trajectoire haussière à l'oeuvre cette année sur

les places boursières européennes se confirme. Les investisseurs devront également digérer une impressionnante vague de résultats en Europe demain avec les publications attendues de plusieurs poids lourds de la cote dont BNP Paribas, Carrefour, Dassault Systèmes, LVMH, Nestlé, Nokia, Roche ou encore TotalEnergies. D'ici là, les intervenants scrutent avec attention, ce soir après la clôture de Wall Street, les comptes d'Alphabet, d'IBM et de Tesla, qui se révéleront déterminants afin d'entretenir le récent rebond du compartiment technologique américain. Pour compléter ce tableau déjà bien rempli, les indices PMI mesurant l'activité sur le Vieux Continent paraîtront également demain, avec l'espoir qu'ils confirment l'optimisme naissant sur un redémarrage de la croissance. Sur le marché des changes, l'euro se maintient à 1,173\$ à des plus hauts

de près de quatre ans en réaction aux spéculations sur les annonces que fera jeudi la BCE. Les marchés de taux continuent de se détendre, les investisseurs restant prudents avant les décisions de la BCE. Le rendement des Treasuries à dix ans s'érode en direction de 4,33%, là où rendement du dix ans allemand reste immobile à 2,59%. Sur le marché de l'énergie, les cours pétroliers évoluent peu dans l'attente de la parution, cet après-midi, des chiffres des stocks hebdomadaires de carburant aux États-Unis. Le Brent cède 0,2% à Londres, à 68,5 dollars le baril. Dans l'actualité des sociétés tricolores, TotalEnergies indique avoir conclu un accord avec CMA CGM pour créer une coentreprise logistique à parts égales (50/50) visant à développer et exploiter une solution de

soutage de GNL (gaz naturel liquéfié) dans le port de Rotterdam, aux Pays-Bas. Alstom affiche un chiffre d'affaires de 4,51 milliards d'euros au titre de son premier trimestre 2025-26 (clos fin juin), en hausse de 2,8% comparé à la même période de l'année dernière, dont 7,2% de croissance organique. Renault Group indique avoir enregistré au premier semestre 2025 une hausse de 1,3% de ses ventes globales pour atteindre 1.169.773 véhicules, dont une progression de 5,4% de ses ventes en Europe avec 708.106 véhicules immatriculés. Thales dévoile un résultat net ajusté part du groupe en hausse de 1% à 877 millions d'euros au titre du premier semestre 2025, intégrant 60 millions de contribution exceptionnelle à l'impôt en France, et un EBIT ajusté accru de 13,9% à 1,25 milliard (+12,7% en organique).

BANQUE

# L'italien UniCredit affiche un bénéfice net record au deuxième trimestre

La deuxième banque italienne, UniCredit, a affiché mercredi un bénéfice net record au cours du deuxième trimestre de l'année, à 3,3 milliards d'euros, au lendemain de sa décision de retirer son offre de rachat sur sa concurrente Banco BPM.

Ce profit record correspond à une hausse de 20,7% par rapport au trimestre précédent et de 24,8% sur un an, selon un communiqué du groupe. En excluant des éléments ponctuels, le bénéfice net est de 2,9 milliards, en hausse de 8% sur un an. Ce résultat est nettement supérieur aux prévisions des analystes interrogés par Bloomberg qui tablaient sur un bénéfice net de 2,5 milliards. Le chiffre d'affaires a atteint pour sa part 6,12 milliards, très légèrement inférieur aux prévisions qui tablaient sur 6,17 milliards, en baisse de 3,3% sur un an. Sur six mois, le bénéfice net du groupe a été de 6,1 milliards d'euros «transformant une année de transition en notre meilleure année depuis toujours», selon un communiqué.

«Des résultats financiers excellents»

«UniCredit a obtenu des résultats financiers excellents, avec un deuxième trimestre record qui contribue au meilleur premier semestre de l'histoire de la banque», s'est félicité le directeur général Andrea Orcel, cité dans le communiqué. «Cette performance exceptionnelle (...) nous permet de revoir à la hausse nos objectifs pour 2025 et nos ambitions pour 2027, prévoyant au moins 30 milliards au total à distribuer aux actionnaires, dont au moins 15 milliards en dividendes entre 2025 et 2027. Nous regardons l'avenir avec confiance», a conclu le patron d'UniCredit.

Sur l'ensemble de l'année en cours, la banque s'attend désormais à un bénéfice net de 10,5 milliards d'euros contre 9,3 milliards prévus auparavant. Ces résultats records sont annoncés au lendemain de la décision de la banque de renoncer à son offre de rachat de Banco BPM en raison des lourdes contraintes imposées par le gouvernement italien qui a eu recours au «golden power» pour s'opposer à cette opération. «Le conseil d'administration d'UniCredit annonce le retrait de son offre pour Banco BPM car la condition relative à l'autorisation golden power n'est pas satisfaisante», a déclaré mardi soir UniCredit dans un communiqué, qualifiant cela d'«opportunité manquée» pour les actionnaires de Banco BPM.

DONALD TRUMP L'A ANNONCÉ

## Accord commercial USA-Japon, droits de douane de 15%

Le président américain Donald Trump a annoncé mardi des droits de douane de 15% seraient prélevés sur les produits en provenance du Japon dans le cadre d'un accord commercial conclu entre Washington et Tokyo. Donald Trump a indiqué que l'accord conduirait Tokyo à investir 550 milliards de dollars (468 milliards d'euros) aux Etats-Unis. L'accord devrait notamment réduire les tensions qui pèsent sur l'industrie automobile japonaise, qui voit les droits de douane qui lui étaient imposés passer de 25% à 15%. Dans un message publié sur son réseau Truth Social, Donald Trump s'est félicité du "plus important accord commercial (jamais conclu) avec le Japon". "Il s'agit d'un moment formidable pour les Etats-Unis, d'autant plus que nous continuerons à toujours avoir une relation extraordinaire avec le Japon", a-t-il dit. L'annonce a déclenché un rallye



sur les marchés japonais, le Nikkei progressant de 2,6%. Les constructeurs automobiles ont notamment bondi, Toyota gagnant plus de 11% et Honda et Nissan plus de 8% chacun. Les constructeurs automobiles américains ont toutefois exprimé leur mécontentement à l'annonce de l'accord, exprimant leurs inquiétudes quant à un régime commercial qui pourrait réduire à 15% les droits de douane sur les importations d'automobiles en provenance du Japon tout en maintenant à 25% ceux imposés aux importations en provenance du Canada et du Mexique. Le négociateur en chef du Japon pour les droits de douane Ryosei Akazawa, qui a rencontré mardi Donald Trump à la Maison blanche, a indiqué sur le réseau social X que l'accord ne portait pas sur les exportations japonaises d'acier et d'aluminium - soumises à des droits de douane de 50%.

CORÉE DU SUD

## L'Etat enregistre une croissance record de natalité de janvier à mai

La Corée du Sud a enregistré une croissance record du taux de natalité au cours des cinq premiers mois de l'année, ont indiqué mercredi des responsables cités par des médias. "Le nombre de nouveaux nés pour la période janvier-mai s'est élevé à 106.048, soit une croissance de 6,9%, le taux de croissance le plus élevé depuis le début de la collecte de ces données en 1981", a déclaré un responsable de l'Office coréen de la statistique. Cette hausse fait suite à la première augmentation annuelle du nombre de nais-

sances en Corée du Sud depuis plus de dix ans, portée par une hausse des mariages. En 2024, le nombre de naissances avait augmenté de 8.300, soit 3,6%, à 238.300 par rapport à l'année précédente. Le mois d'avril a connu tout particulièrement une forte hausse, avec une croissance annuelle atteignant 8,7% et un total de 20.717 naissances ce mois-là. "Cette augmentation est attribuable à l'augmentation du nombre de femmes dans la trentaine, entraînant une hausse globale des mariages", a déclaré le responsable aux médias.

"En Corée du Sud, il existe une forte corrélation entre le mariage et la naissance, ce qui a stimulé l'augmentation des naissances au cours des cinq premiers mois", a-t-il ajouté. Le pays a besoin d'un taux de fécondité de 2,1 enfants par femme pour maintenir sa population de 51 millions d'habitants. Aux taux actuels, la population sera presque réduite de moitié, passant à 26,8 millions d'ici 2100, d'après l'Institut de métriques et d'évaluation de la santé de l'Université de Washington à Seattle.

GUERRE COMMERCIALE

## La Chine confirme que son vice-premier ministre ira en Suède négocier avec les États-Unis

La Chine a confirmé ce mercredi que son vice-premier ministre He Lifeng, chargé des questions économiques, se rendra dans les prochains jours en Suède pour participer au nouveau tour de négociations commerciales bilatérales avec les États-Unis. Sa visite s'étalera du 27 au 30 juillet, a indiqué dans un communiqué le ministère chinois du Commerce, qui dit s'attendre à des discussions basées sur «les principes de respect mutuel, de coexistence pacifique et de coopération gagnant-gagnant». Peu avant, Pékin avait déclaré qu'elle souhaitait «renforcer la coopération» avec les États-Unis lors des négociations commerciales qui se tiendront la semaine prochaine à Stockholm. «Nous allons renforcer le consensus, réduire les malentendus, renforcer la coopération et promouvoir un développement stable, sain et durable des relations sino-américaines», a déclaré Guo Jiakun, lors d'un point presse régulier à Pékin. Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, avait, lui, indiqué mardi qu'il allait rencontrer ses homologues chinois à Stockholm la semaine prochaine, évoquant une possible prolongation de la trêve, initialement fixée à la mi-août. Selon Scott Bessent, les pourparlers pourraient couvrir un périmètre plus large de dossiers et inclure notamment les achats par la Chine de pétrole iranien et russe, visés par des sanctions américaines. Les deux premières économies mondiales se sont infligées réciproquement en début d'année des droits de douane prohibitifs, semant l'inquiétude dans les milieux économiques et financiers, avant de s'accorder sur une trêve précaire.

FRANCE

## Les créations d'entreprises accélèrent en juin, selon l'Insee

Les créations d'entreprises en France ont accéléré en juin, en hausse de 3,3% par rapport au mois précédent, tirées notamment par les microentreprises, a indiqué l'Institut national de la statistique (INSEE) mercredi. En juin, 98.787 entreprises ont été créées, en données corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables, après une hausse de 0,8% en mai. Les créations ont concerné 64.492 microentreprises (+4,1%), 25.027 sociétés (+1,8%) et 9.268 entreprises individuelles classiques (+1,6%). En termes de secteurs, ces créations d'entreprises ont fortement augmenté dans la construction (+14,1%) et dans l'industrie (+13,1%) et, dans une moindre mesure, dans les activités de soutien aux entreprises (+2,5%). À l'inverse, elles ont reculé dans les activités immobilières (-4,9%) et dans le commerce, dont la réparation automobile (-1,7%). Sur trois mois, d'avril à juin 2025, le nombre d'entreprises créées a augmenté de 2,6% par rapport à la même période de 2024, tiré par le commerce (+1,9 point). Sur les douze derniers mois, de juillet 2024 à juin 2025, il est en légère hausse de 0,2% en glissement annuel, en données brutes. Les créations de sociétés (+2,9%) et de microentreprises (+1,3%) ont augmenté, alors que celles d'entreprises individuelles classiques ont chuté de 12,8%.

# Google lance une bibliothèque de surveillance TPU

Intégrée à LibTPU, la bibliothèque de surveillance TPU fournit des données télémétriques détaillées, des mesures de performances et des outils de débogage pour aider les entreprises à optimiser leurs charges de travail IA sur les unités de traitement Tensor Google Cloud.

Google a présenté une bibliothèque de surveillance afin d'améliorer l'efficacité des ressources de ses unités de traitement Tensor (TPU) à mesure que les entreprises augmentent leurs charges de travail IA pour répondre à la demande croissante de leurs clients et de leurs propres services, tout en gérant leurs coûts. La bibliothèque de surveillance TPU est intégrée à LibTPU, la base fondamentale qui permet aux frameworks d'apprentissage automatique tels que JAX, PyTorch et TensorFlow d'exécuter des modèles sur les TPU Google Cloud. « La bibliothèque de surveillance TPU vous fournit (aux utilisateurs professionnels) des informations détaillées sur les performances des charges de travail de machine learning sur le matériel TPU. Elle est conçue pour vous aider à comprendre l'utilisation de vos TPU, à identifier les goulots d'étranglement et à déboguer les problèmes de performances », explique Google dans sa documentation. Si la bibliothèque utilise une API de télémétrie et une suite de métriques pour fournir des informations détaillées sur les performances opérationnelles et le comportement des TPU, elle fournit également un kit de développement logiciel (SDK) et une interface de ligne de commande (CLI) comme outils de diagnostic afin de permettre aux entreprises d'effectuer une analyse approfondie des performances des ressources TPU et de procéder au débogage. L'observabilité et la connaissance des performances de l'infrastructure IA sont des domaines critiques pour les entreprises lorsqu'il s'agit de faire évoluer leurs charges de travail IA, a déclaré Charlie Dai, vice-président et analyste principal chez Forrester. « Selon l'enquête Tech Pulse de Forrester réalisée au quatrième trimestre 2024, 85 % des dé-

|                         | TPU v4               | TPU v5p              | Ironwood              |
|-------------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|
|                         | 2022                 | 2023                 | 2025                  |
| Pod Size (chips)        | 4096                 | 8960                 | 9216                  |
| HBM Bandwidth/ Capacity | 32 GB @ 1.2 TBps HBM | 95 GB @ 2.8 TBps HBM | 192 GB @ 7.4 TBps HBM |
| Peak Flops per chip     | 275 TFLOPS           | 459 TFLOPS           | 4614 TFLOPS           |

cideurs informatiques se concentrent sur l'observabilité et l'AIOPS en général », a ajouté M. Dai. La bibliothèque de surveillance TPU de Google propose au moins sept indicateurs que les entreprises peuvent utiliser pour déterminer l'utilisation et l'efficacité des TPU. Ces indicateurs comprennent l'utilisation du Tensor Core, qui mesure l'efficacité avec laquelle les cœurs spécialisés du TPU sont utilisés pendant les opérations, et l'indicateur de pourcentage de cycle de service, qui révèle le niveau d'activité de chaque processeur TPU au fil du temps. Elle propose également les indicateurs « HBM Capacity Total » et « HBM Capacity Usage », qui suivent respectivement l'utilisation totale et active de la mémoire à bande passante élevée. Pour les performances réseau, la mé-

trique « Buffer Transfer Latency » est utilisée pour capturer les distributions de latence pour les transferts de données à grande échelle, ce qui permet d'identifier les goulots d'étranglement dans la communication, explique Google dans sa documentation. En outre, la bibliothèque comprend des mesures de distribution du temps d'exécution des opérations de haut niveau (HLO), qui fournissent des détails sur le timing des opérations compilées, et la taille de la file d'attente HLO, qui surveille la congestion du pipeline d'exécution.

## AWS et Microsoft disposent également d'outils similaires

Cependant, Google n'est pas le seul fournisseur d'infrastructure IA à proposer des outils permettant d'optimiser les

performances et l'utilisation des ressources (accélérateurs CPU, GPU). Son rival AWS propose aux entreprises de nombreuses façons d'optimiser le coût d'exécution de leurs charges de travail d'IA tout en garantissant une utilisation maximale de leurs ressources. Pour commencer, il fournit CloudWatch, un service capable d'offrir une observabilité de bout en bout des charges de travail de formation exécutées sur ses puces Trainium et Inferentia, y compris des mesures telles que l'utilisation des GPU/accélérateurs, la latence, le débit et la disponibilité des ressources. Les services AWS tels que SageMaker, via des offres comme SageMaker HyperPod, permettent également une utilisation plus efficace des ressources tout en réduisant le temps de formation. Contrairement au processus manuel de formation des modèles, qui est sujet à des retards, des dépenses inutiles et d'autres complications, HyperPod élimine les tâches fastidieuses liées à la création et à l'optimisation de l'infrastructure d'apprentissage automatique pour les modèles de formation, réduisant ainsi le temps de formation jusqu'à 40 %, selon AWS. À l'instar de la bibliothèque de surveillance TPU, Microsoft propose Maia SDK comme boîte à outils principale pour optimiser l'exécution des modèles pour ses puces Azure Maia, ainsi que des outils de développement tels que Maia Debugger et Profiler pour le débogage et le suivi, a déclaré M. Dai. Bien que ses concurrents proposent des outils similaires, ce dernier a souligné que la bibliothèque de surveillance devrait aider efficacement Google Cloud à étendre davantage sa présence sur le marché du cloud d'infrastructure native pour l'IA.

## Brèves

### Avec Gemini, Google décroche l'or à l'Olympiade internationale de mathématiques

L'IA Gemini Deep Think a obtenu le niveau médaille d'or à l'Olympiade internationale de mathématiques (IMO), une première pour un système d'intelligence artificielle. Capable de résoudre cinq des six problèmes complexes de la compétition, l'IA a obtenu 35 points, le score requis pour l'or, rivalisant ainsi avec les meilleurs lycéens au monde. Pour atteindre ce niveau, Gemini Deep Think a été entraînée grâce à des techniques de renforcement permettant une réflexion approfondie et une modélisation du raisonnement humain, sans accès à Internet ni à des outils externes pendant les 4h30 de l'épreuve. Cette performance, validée par les organisateurs de l'IMO, contraste cependant avec celle d'OpenAI : bien que cette dernière ait annoncé des résultats comparables en mai, elle n'a pas suivi le protocole officiel de l'IMO, suscitant des critiques dans la communauté scientifique.

### Affaire Autonomy : HPE gagne son procès contre la succession de Mike Lynch

La justice britannique vient de trancher, la succession de Mike Lynch, ex-PDG d'Autonomy et à l'origine de fournisseurs comme Darktrace, devra verser plus de 945 M\$ à Hewlett Packard Enterprise. Cette décision clôt un feuilleton judiciaire débuté en 2011, lorsque HP - avant la scission - avait racheté la société d'analyse de données Autonomy pour 11 Md\$ avant d'accuser Mike Lynch et son directeur financier Sushovan Hussain d'avoir artificiellement gonflé le carnet de commandes de l'entreprise pour doper sa valeur. HP avait subi une perte de 8,8 Md\$ l'année suivante, lançant une procédure pour fraude. Mike Lynch, décédé en mer en 2024 lors du naufrage de son yacht au large de la Sicile, avait toujours nié ces accusations. Le jugement, bien qu'inférieur aux 4 Md\$ initialement réclamés par HPE, excède toutefois la valeur de la succession de Mike Lynch estimée à 473 M£.

### Hygon surprend avec sa puce x86 C86-5G

Taillé pour concurrencer les géants américains, ce processeur doté de 128 cœurs et 512 threads repose toujours sur l'architecture Zen d'AMD - sous licence - mais avec le support du multithreading simultané à quatre voies, une première pour le chinois. Grâce à une refonte complète de sa microarchitecture, le C86-5G promet des gains de performances de +17% en instructions par cycle et s'ouvre à des usages avancés en intelligence artificielle, calcul intensif et virtualisation. Exploitant le jeu d'instructions AVX-512 et le protocole CXL 2.0, le C86-5G supporte 16 canaux de mémoire DDR5-5600 et propose jusqu'à 128 lignes PCIe 5.0, se plaçant ainsi à la hauteur des dernières propositions serveurs d'AMD et d'Intel pour le stockage NVMe. Le fournisseur chinois ne précise toutefois pas où sera fabriquée sa puce, ni avec quelle finesse de gravure.

LE MOTEUR ÉLECTRIQUE LE PLUS IMPRESSIONNANT DU MOMENT  
NE VIENT NI DE TESLA, NI DE PORSCHE

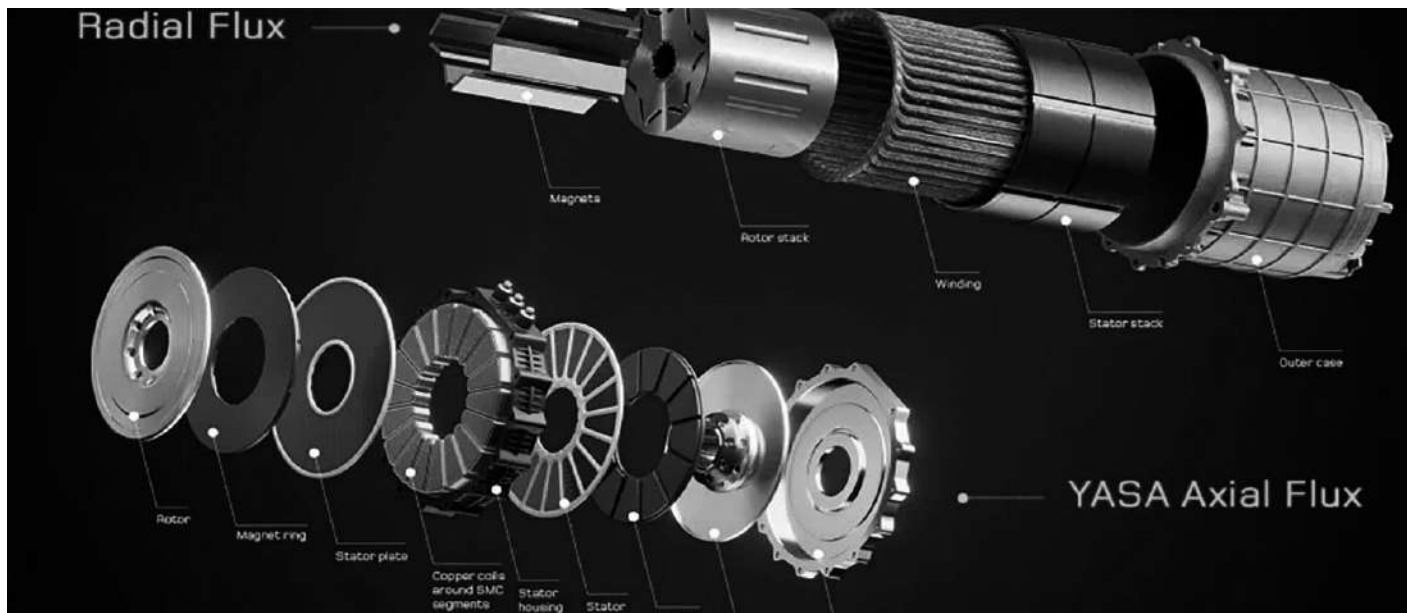
## Il pèse 13 kg et développe 738 ch

Une société britannique de 100 employés, rachetée discrètement par Mercedes-AMG, vient de pulvériser un record qui pourrait bien changer la donne au niveau de la technique et de l'industrie électrique. Son nouveau prototype de moteur axial, pesant seulement 13,1 kg, affiche une puissance de 550 kW, soit 738 ch, et une densité de puissance record de 42 kW/kg. Sans terres rares et avec une conception presque standard.

Vous ne la connaissez peut-être pas, pourtant, Yasa est l'une des pièces maîtresses du futur électrique de Mercedes. Acquisée en 2021 par le groupe allemand, cette PME anglaise basée dans l'Oxfordshire travaille depuis plus d'une décennie sur une technologie que peu de constructeurs osent industrialiser : le moteur à flux axial. Si la logique n'est pas nouvelle, le concept remonte au XIXe siècle, sa complexité de fabrication et de conception demande une architecture différente du moteur radial classique qu'on retrouve dans la majorité des véhicules électriques. La structure interne est plus complexe mécaniquement, en particulier le maintien de l'alignement très précis des rotors et des stators ainsi que la gestion de la surchauffe et donc de la fiabilité. Mais, a priori, l'ingénierie de Yasa l'a transformé en une machine contemporaine, ultra compacte, particulièrement dense en puissance et économiquement viable.

**Yasa, une densité énergétique énorme à moindre coût**

Son dernier prototype bat tous les records actuels : 550 kW (738 ch) délivrés pendant cinq secondes sous 670 V et 850 A, pour un poids total de 13,1 kg, incluant structure, rotor, carter et aimants. On obtient ainsi un ratio de 56 ch par kilo, alors que les références du marché plafonnent autour de 20, parfois 30 ch/kg sur les meilleures machines. À titre de comparaison, un bon vieux bloc thermique qui développe la même puissance dépasse les 200, voire 250 kg. Cette différence pour-



rait permettre de totalement repenser les équilibres du design automobile. Le moteur est conçu avec des procédés industriels "standardisés", ce qui rend envisageable la production en série à "moindre coût". L'entreprise avance même le chiffre de 10 000 à 50 000 pièces par an. Mais méfiance avec ce genre d'annonce que l'on a souvent l'habitude de lire autour de la mobilité électrique, le passage du prototype à la série est souvent complexe.

**Le moteur à flux axial, la vraie rupture ?**

Ce que l'équipe de Tim Woolmer, fondateur et directeur technique de Yasa, a ob-

tenu c'est un prototype fonctionnel, complet, prêt à être intégré dans des voitures de série, notamment chez Mercedes-AMG, qui travaille déjà avec ces moteurs sur les concepts Vision One-Eleven et AMG GT XX, laquelle développe jusqu'à 1 360 ch grâce à trois unités couplées. Si Ferrari et Koenigsegg travaillent eux aussi sur ce type de moteur, la performance du moteur prototype de Yasa change la donne parce que la densité est telle qu'un constructeur pourrait équiper un modèle milieu de gamme avec un tel moteur, tout en allégeant considérablement le châssis, multipliant par deux le rendement et libérant un volume important pour les cellules de batterie ou l'es-

pace intérieur. À condition que le coût unitaire reste maîtrisé, la diffusion au-delà du segment premium pourrait représenter un vrai bond en avant pour les futures voitures électriques et une vraie technologie de rupture. BMW aussi, par exemple, planche activement sur ce scénario pour ses futures plateformes, et en particulier sa future M3. Bref, pour le moment, tout ça reste encore à l'étape d'étude, fonctionnelle, certes, mais il est intéressant de voir que la mécanique a encore une carte à jouer dans un monde où densité de batterie et écran multimédia sont systématiquement au centre des innovations électriques.

## Cette Ferrari ne sert à rien et ne ressemble à rien, pourtant elle pourrait dépasser le million d'euros !

Dans son histoire, Ferrari a produit de nombreux modèles qui sont aujourd'hui considérés comme des monuments du patrimoine automobile, avec des prix de vente à l'avenant. Mais le prototype disgracieux qui illustre cet article n'entre clairement pas dans cette catégorie, tout en étant inutilisable sur route. Ces caractéristiques n'empêchent cependant pas cette bizarrerie italienne d'avoir une certaine importance pour la marque au Cheval cabré. Reste à savoir si cela suffira pour qu'elle atteigne son estimation haute, soit plus d'un million d'euros, lors d'une future vente aux enchères. Pour les amateurs de Ferrari rares, la vente aux enchères organisée cette année par RM Sotheby's en parallèle du concours d'élégance de Pebble Beach s'annonce prometteuse. Une F40 LM by Michelotto y sera notamment proposée, avec une estimation comprise entre 8,5 millions et 9,5 millions de dollars. Une F50 à la couleur jaune peu commune ou une LaFerrari Aperta noire seront également disponibles, moyennant plus de 6 millions de dollars dans les deux cas. Deux autres F40, dont une qui a été repeinte en bleu ciel, figurent par ailleurs au catalogue, tout comme de nombreuses autres productions du Cheval cabré.

Mais la plus surprenante d'entre elles, c'est assurément le prototype qui fait l'objet de cet article.

**Une Ferrari 458 Italia métamorphosée**

Au premier abord, cette Ferrari unique au monde pourrait faire penser à une 458 Italia qui serait passée entre les mains du regretté Étienne le Bolideur. Même si les formes de la dernière berlinette à moteur V8 atmosphérique en position centrale arrière de la marque sont encore bien reconnaissables, de nombreuses excroissances sont venues défigurer la carrosserie. Le faciès est ainsi transfiguré par l'ajout d'un imposant masque, qui rallonge le porte-à-faux avant, avec un grillage rectangulaire, et de trois fentes tout aussi anguleuses à la base du pare-brise. De profil, côté gauche, on note l'arrivée d'une petite trappe qui facilite l'accès à la mécanique, avec des rivets apparents, alors que les jantes ont perdu leurs centres de roue. Quant à la poupe, elle se distingue par un capot moteur remanié, avec une énorme entrée d'air proéminente qui surplombe le toit, et par des sorties d'échappement dépassant largement de la carrosserie pour le branchement des appareils nécessaires aux tests de pollution. Seul l'habitacle

reste quasiment identique à celui d'une 458 de série, même si quelques indices rappellent la vocation très particulière de cette étrange italienne, comme l'autocollant en forme d'éclair sur le volant.

**Un mulet de développement pour la Ferrari LaFerrari**

En réalité, cette Ferrari est ce qu'on appelle un "mulet" dans le jargon de l'industrie automobile. Il s'agit d'un prototype qui permet aux ingénieurs d'avancer sur le développement d'un modèle, alors que sa carrosserie définitive n'est pas encore prête. Cette drôle de 458 Italia n'est d'ailleurs pas animée par un V8. Son châssis a été modifié afin de pouvoir accueillir le premier V12 hybride de l'histoire de la marque, qu'on allait ensuite retrouver dans la Ferrari LaFerrari. Ce "Prototype M4", aussi appelé "F150 Muletto M4" en interne, a en effet été utilisé pendant la genèse du projet "F150", le nom de code de la première hypercar électrifiée du constructeur. Il a été employé entre mai 2011 et décembre 2012, non sans se faire immortaliser par quelques photographes-espions indiscrets du côté du circuit de Fiorano ou des routes alentour.

**Une Ferrari interdite sur la route**

Le lancement de la Ferrari LaFerrari de série, en 2013, a logiquement envoyé ce mulet à la retraite. Il aurait même pu le conduire à la casse, puisque c'est le sort vécu par la majorité de ses homologues chez les grands constructeurs. Mais chez Ferrari, certains de ces prototypes peuvent être "offerts" – ou revendus, l'histoire ne le dit pas – à des clients fidèles... sous réserve qu'ils ne les utilisent ni sur route, ni sur une session circuit publique, puisqu'ils ne disposent d'aucune homologation. Cette 458 à moteur V12 hybride a ainsi survécu, et elle sera proposée

aux enchères le vendredi 15 août 2025. Compte tenu du rôle qu'elle a joué dans l'histoire de la marque, elle est même estimée entre 900 000 dollars et 1,2 million de dollars, soit entre 772 907 euros et 1,03 million d'euros. Reste à savoir si son look pour le moins disgracieux et son usage très limité ne feront pas fuir les acheteurs. Pour un tarif similaire, lors de la même vente, vous pourrez aussi vous offrir une Mercedes 300 SL Roadster de 1960, une McLaren Senna, une Bentley R-Type Continental Fastback Sports Saloon Mulliner de 1953, une Porsche 911 GT3 RS 4.0 ou une Nissan Skyline GT-R Nismo 400R.

Mots fléchés

|                       |           |                   |                         |                              |                     |                |                       |                |              |                                   |                |                        |                   |
|-----------------------|-----------|-------------------|-------------------------|------------------------------|---------------------|----------------|-----------------------|----------------|--------------|-----------------------------------|----------------|------------------------|-------------------|
| Idiot                 |           | Poison            |                         | Passereau                    |                     | Message        |                       | Trou de nez    |              | Pour écouter                      |                | Orateur grec           |                   |
| Craquantes            |           |                   |                         | Instrument de musique indien |                     |                |                       |                |              | Préfecture de la Loire-Atlantique |                | Île italienne          |                   |
|                       |           |                   |                         |                              |                     |                |                       |                |              |                                   |                |                        |                   |
| Nuage bas             |           | Rivière espagnole |                         |                              |                     | Evêché normand |                       | Gratté         |              |                                   |                |                        |                   |
|                       |           |                   |                         |                              |                     |                |                       | Géniteur       |              |                                   |                |                        |                   |
|                       |           |                   |                         |                              |                     |                | Il peut être maritime |                |              |                                   | Béryllium      |                        |                   |
| Pensionnaire          |           | De temps en temps |                         |                              |                     |                |                       |                |              |                                   | Nettoyée       |                        | Golfe             |
|                       |           | Tapages           |                         |                              |                     |                |                       |                |              |                                   |                |                        |                   |
|                       |           |                   |                         |                              |                     |                | Vrai                  |                |              |                                   |                | Groupe de Rap français |                   |
|                       |           |                   |                         |                              |                     |                | Ville de Savoie       |                |              |                                   |                |                        |                   |
| Rasera                | Inactives |                   | Dernier pli à la belote | Maison d'Italie              |                     |                |                       | Dépourvu       |              |                                   |                |                        |                   |
|                       |           |                   |                         |                              |                     |                |                       | Beau perroquet |              |                                   |                |                        |                   |
|                       |           |                   |                         |                              |                     | Organes        |                       | Choisi         |              | Vélo                              |                |                        |                   |
| Fin de messe          |           |                   |                         | Presser                      |                     |                |                       |                |              | Secoué par une émotion            |                |                        |                   |
| Chamois               |           |                   |                         |                              |                     |                |                       |                |              | Envergure                         |                |                        |                   |
|                       |           |                   |                         |                              | Étreins             |                |                       |                |              |                                   |                | Petits socles          |                   |
|                       |           |                   |                         |                              | Fleuve italien      |                |                       |                |              |                                   |                |                        |                   |
| Privatif              |           |                   |                         | Poteau pointu                |                     |                |                       |                |              |                                   | Titane         |                        |                   |
| Escapades             |           |                   | Postérieur              | Baies jaunes                 |                     |                |                       |                | Cela         |                                   | Glace anglaise |                        |                   |
|                       |           |                   |                         |                              |                     |                |                       | Hurler         |              |                                   |                |                        |                   |
|                       |           |                   |                         |                              |                     |                |                       | Pays européen  |              |                                   |                |                        |                   |
| Espaces de temps      |           |                   |                         |                              | Article             |                | Consolée              |                |              |                                   |                |                        |                   |
| Pays du Proche-Orient |           |                   |                         |                              |                     |                | Train de banlieue     |                |              |                                   |                |                        |                   |
|                       |           |                   |                         |                              |                     | Encaissées     |                       |                |              |                                   |                |                        | Grande ouverte    |
|                       |           |                   |                         |                              |                     | Lâche          |                       |                |              |                                   |                |                        |                   |
| Corps pesant          | Enterrer  |                   |                         |                              |                     |                |                       |                |              |                                   | Cosse          | Amoureuse              |                   |
|                       | Disciples |                   |                         |                              |                     |                |                       |                |              |                                   |                |                        |                   |
|                       |           |                   |                         | Largeur d'étoffe             | Désert              |                |                       | Mer européenne |              |                                   |                |                        |                   |
|                       |           |                   |                         |                              |                     |                |                       | Regardée       |              |                                   |                |                        |                   |
| Répands               |           | Loupa             | Ancien loup             |                              |                     |                | Pronom personnel      |                |              | Trou pour boulin                  |                |                        |                   |
|                       |           |                   | Bêcheur                 |                              |                     |                | Dans le sang          |                |              |                                   |                |                        |                   |
|                       |           |                   |                         |                              | Boisson spiritueuse |                |                       |                |              |                                   |                |                        | Général confédéré |
|                       |           |                   |                         |                              | Humble rampant      |                |                       |                |              |                                   |                |                        |                   |
| Remorque fermée       |           |                   |                         | Apparition                   |                     |                |                       |                |              | Terre d'argile                    |                |                        |                   |
|                       |           |                   |                         | Saint normand                |                     |                |                       |                |              | Ville de Mésopotamie              |                |                        |                   |
| Echarpe               |           |                   |                         |                              |                     | Issu de        |                       |                | Beau château |                                   |                |                        |                   |
| Torpille              |           |                   |                         |                              |                     |                |                       | Inventée       |              |                                   |                |                        |                   |

Secousse tellurique de magnitude 3 degrés à Batna

Une secousse tellurique de magnitude 3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mercredi à 11h31 (heure locale) dans la wilaya de Batna, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 km au sud-est d'Ouled Aouf, dans la même wilaya, précise le communiqué.



PÉTROLE

Le Brent stable à 68,35 \$

Les cours du pétrole étaient stables mercredi, le marché restant prudent, le regard tourné vers les discussions commerciales entre l'Union européenne et les Etats-Unis. En début d'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, cédait 0,32% à 68,35 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, abandonnait 0,37% à 65,06 dollars. Les investisseurs s'attendent à ce que les prix de l'or noir connaissent une hausse dans le contexte de la saison estivale qui garantit actuellement une demande particulièrement forte. Dans ce contexte, des experts ont cité la demande de pétrole en Chine qui a été meilleure que beaucoup ne l'avaient prévu au début de l'année. L'annonce du président américain, Donald Trump, de l'accord commercial avec le Japon qu'il a qualifié d'"énorme" permettra également, selon les observateurs, de contribuer à la stabilité du marché pétrolier notamment aux profits des exportations des constructeurs automobiles nippones. Le Japon paiera des droits de douane réciproques de 15% aux Etats-Unis, a indiqué Donald Trump, bien en-deçà de la surtaxe de 25% dont l'archipel était concerné au 1er août. Les investisseurs attendent aussi le dénouement des négociations commerciales entre l'UE et les Etats-Unis pour donner une direction claire aux cours du pétrole.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Deux centres d'excellence en industries sidérurgiques et mécaniques pour Oran

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans la wilaya d'Oran s'est renforcé de deux centres d'excellence spécialisés dans les industries sidérurgiques, mécaniques, ainsi que dans le domaine automobile, dans le but de fournir une formation spécialisée et de qualité pour les entreprises économiques, a-t-on appris auprès du directeur du secteur, Nouredine Aïmar. Il s'agit de l'Institut national spécialisé en formation professionnelle "Chahid Ayed El-Hawas" de Béthioua, qui sera dédié aux industries sidérurgiques et mécaniques, et de l'Institut national

spécialisé en formation professionnelle "Moudjahida Zaanane Yamina" de Belgaïd (Bir El Djir), spécialisé dans le domaine de l'automobile, a précisé le même responsable. Il a indiqué dans ce cadre, qu'Oran a bénéficié de deux centres d'excellence parmi les 15 lancés par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels au niveau national, ce qui est "très positive compte tenu de la position d'Oran en tant que pôle économique national". Tous les équipements pédagogiques nécessaires pour ces deux centres ont été transférés, et les enseignants ainsi que les encadreurs chargés

de la formation ont été désignés. Ces derniers bénéficieront en septembre prochain d'une formation technique dans plusieurs établissements économiques en prévision du début de la formation, prévue pour le mois d'octobre, selon M. Aïmar. Ces centres, créés en partenariat entre les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de l'Industrie, s'inscrivent dans le cadre des efforts de restructuration de la carte nationale de la formation professionnelle, avec pour objectif d'orienter l'offre de formation vers les secteurs industriels en adéquation avec les besoins du marché du travail, a-t-on noté.

Chronique Eco  
d'Anouar El Andaloussi

Un été chaud pour des Recompositions ou des décompositions

**La guerre sur Gaza et le conflit russo-ukrainien ont montré les limites du multilatéralisme promu au statu de dogme par les institutions d'après seconde guerre mondiale.** Les institutions de Bretton-Woods continuent à ronronner sur le développement et la lutte contre la pauvreté. Ils recommandent l'austérité aux plus démunis et le libre-échange mondial aux plus nantis ; mais lorsque Trump a fracassé le système de libre-échange, l'OMC, le gendarme de ce système, n'a pas bougé le petit doigt. Après 80 années de discours et de rapports édulcorés en fonction du contexte et des acteurs, il est peut-être arrivé le moment de faire le bilan de ces institutions et de reconsidérer leur utilité pour l'avenir. Les PAS des années 90 et 2000 ont laissé des traces, voire des trous, dans les processus d'évolution des sociétés les moins avancées. Ces pays ont payé la facture pour le développement (lutte contre la corruption, privatisation jusqu'au services publics, dévaluation de la monnaie, licenciement massif, ...) mais rien en retour, pas de développement et plus de corruption et de pauvreté. En fait, tout ce qu'on a gardé de ces institutions financières créées en 1944, est le consensus de Washington établi en 1989. Ce consensus est une mise à jour à forte connotation libérale des accords de Bretton Woods. Ce consensus énonce à destination des pays en développement dix recommandations (plutôt dix Commandements). On peut citer les plus importantes : Discipline budgétaire, Réorientation des dépenses publiques, Libéralisation financière, Libéralisation du commerce, Privatisation des entreprises publiques... La vie économique en ce début d'été a été

ponctuée par quelques incursions inattendues et dont l'impact est réel sur notre économie : D'abord la déclaration de la délégation du FMI dans le cadre de sa revue périodique au titre du chapitre IV. La déclaration (communiquée) du FMI sur l'économie algérienne demeure lapidaire mais sans pertinence : elle signale le déficit budgétaire, la faible efficacité de la dépense publique, le volume des subventions et la faiblesse de la diversification de l'économie algérienne. Rien de nouveau par rapport à la déclaration précédente. A-t-on besoin d'une visite d'une délégation du FMI venant de Washington pour nous lire quelques indicateurs connus de tous les algériens. Le jugement de la déclaration sur l'économie nationale oscille entre résilience et vulnérabilité. Le curseur est difficile à placer pour savoir où nous sommes vraiment. La Banque d'Algérie et l'ONS produisent ces données périodiquement. Le véritable problème pour produire des tableaux de bord et des analyses est celui du Système National d'Information Economique. Rien n'est fait à ce sujet ; on continue à « bricoler » quelques données brutes, tantôt on saisit la production du seul secteur public, tantôt on calcule le taux d'inflation avec un panier de produits défini au cours du siècle dernier, alors que le calcul du chômage a perdu l'enquête semestrielle organisée régulièrement jusqu'en 2019. Le FMI, comme la Banque mondiale continuent à produire des rapports, organiser des conférences et réaliser des études dont les impacts sur le développement sont nuls ou très faibles. Ensuite, vient la note stratégique sur l'Algérie d'un Think tank américain (le

Washington Institute for Near East Policy (WINEP). Le titre de la note est en soi révélateur d'une surprise : « Engagement stratégique des Etats-Unis avec l'Algérie : Une voie à suivre dans un contexte de dynamique mondiale changeante ». D'emblée, la note annonce les objectifs du partenariat Algéro-américain dans le pur style américain : laconique, pragmatique et direct. On peut retenir deux axes centraux : améliorer la sécurité dans une région agitée et en pleine recomposition et contrer un tant soit peu la pénétration de la Chine dans la région. On ne peut plus clair. Selon certains observateurs ce Think Tank est réputé pour sa proximité avec les cercles de décision néoconservateurs à Washington et pour sa défense intransigeante des intérêts israéliens. La note nuance cette position tranchée et précise "Pour porter l'engagement à un niveau supérieur, Washington doit faire preuve d'un respect constant envers Alger et montrer clairement qu'il n'agit pas uniquement par intérêt personnel. Des dialogues réguliers devraient donc être organisés afin d'intégrer les principales préoccupations et aspirations de l'Algérie concernant le partenariat bilatéral, et vice versa, notamment dans les domaines clés de la sécurité et de l'énergie." Le secteur des mines est directement visé : "L'exploitation minière et l'agroindustrie sont deux autres secteurs non pétroliers que le gouvernement algérien souhaite développer, offrant des opportunités de collaboration ». Enfin, l'introduction d'une demande d'arbitrage contre l'Algérie par l'Union Européenne. Cette dernière considère que

l'Algérie a créé des obstacles au commerce avec les opérateurs européens. Elle s'appuie sur l'échec du règlement du différend par le conseil de l'Association ; l'exposé des motifs est ainsi formulé : "Compte tenu de l'absence de progrès depuis la saisine du Conseil d'Association le 14 juin 2025, force est de constater que le Conseil d'Association n'est pas en mesure de régler ce différend par voie de décision conformément à l'article 100, paragraphe 2, de l'accord d'association. Puisqu'il n'est actuellement pas possible que le Conseil d'Association règle le différend conformément à l'article 100, paragraphe 2, de l'accord d'association, l'Union Européenne notifie à la République Algérienne Démocratique et Populaire la désignation d'un arbitre conformément à l'article 100, paragraphe 4, premier alinéa." L'Algérie considère, de son côté, que le différend est en cours de règlement par les instances créées à cet effet par l'Accord d'Association de 2002 et demande la convocation du Conseil d'Association, seul habilité à mettre en place un arbitrage s'il y a lieu. Cet accord continue de faire couler beaucoup d'encre. Depuis sa signature, il n'a pas apporté une quelconque amélioration des relations économiques et commerciales entre les deux parties. Sa révision, demandée par l'Algérie en 2023, devient indispensable pour mettre à plat toutes les questions liées à son contenu qui gagnerait à être un peu plus équilibré et aux modalités de sa mise en œuvre. L'arbitrage dans un Accord d'Association est en soi une remise en cause de son essence et il ne fera pas de gagnant, mais seulement des perdants.